L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information - www.lechodalgerie.dz



Crise diplomatique avec les Emirats

Les partis politiques algériens saluent une décision «souveraine et juste»

Lire page 13

Samedi 12 Septembre 2026 - 1er Rabie Ath Thani 1448 - N°4280 - 15e Année Algérie : 20 DA / 1 €

Indemnisations des sinistrés des incendies

Les PV attendus avant le 12 septembre

Lire page 4



Photo : D.R. ©

Modernisation des services et amélioration du climat de l'investissement

Le tourisme accélère sa transformation numérique

Lire page 4



Coopération énergétique entre Alger et Dacca

Le Bangladesh se tourne vers le GNL algérien

Lire page 4

Eliminatoires régionales des Olympiades des métiers 2026

2 757 concurrents en lice dès mardi

Lire page 4

Coopération économique algéro-ouzbèke

Un conseil d'affaires pour accélérer les échanges

Lire page 6

L'Echo Sportif

Ligues des champions

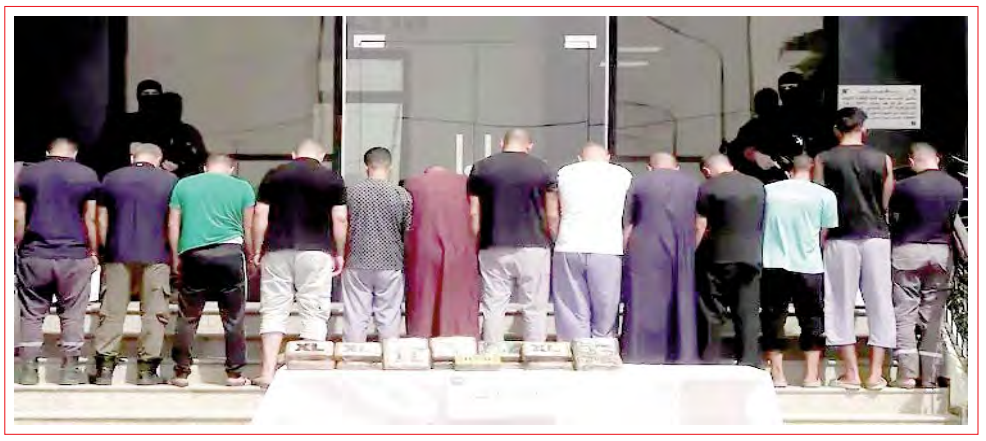
Le MCA et la JSS en ballotage favorable

Lire page 15

Lutte contre le narcotrafic de drogues

Trois réseaux criminels transfrontaliers démantelés et saisie de près de 30 kg de cocaïne en provenance du Maroc

Les services de la Sûreté nationale ont démantelé trois réseaux criminels organisés transfrontaliers s'adonnant à la contrebande et au trafic de drogues, et saisi près de 30 kg de cocaïne en provenance du Maroc. Le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS), ainsi que son service opérationnel régional à Tlemcen, ont procédé au «démantèlement de trois réseaux criminels organisés transfrontaliers impliqués dans la contrebande et le trafic illicite de stupéfiants, et à la saisie de près de 30 kg de cocaïne et plus de 53 kg de kif traité en provenance du Maroc». La première opération, menée par le SCLTIS, a permis de «saisir 29,620 kg de cocaïne à Blida, soigneusement dissimulés à l'intérieur d'un camion». De son côté, le Service régional de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants de Tlemcen a «déjoué une tentative d'acheminement de deux cargaisons de kif traité en provenance du Maroc, et saisi plus de 53 kg de cette substance». Les opérations, menées sous la supervision des parquets territorialement compétents, ont également permis «l'arrestation de 16 individus appartenant à ces réseaux criminels et la récupération de 11 véhicules de différentes catégories et types, dont un camion». Les suspects ont été présentés devant les procureurs de la République près le pôle pénal spécialisé du tribunal de Sidi M'Hamed à Alger, ainsi que devant les tribunaux de Bab El-Assa et de Maghnia, dans la wilaya de Tlemcen.



Tribunal de Sidi M'hamed

Placement en détention provisoire de 9 individus pour avoir incendié des domaines forestiers dans la wilaya de Jijel



Neuf individus ont été placés, jeudi, en détention provisoire pour avoir incendié des domaines forestiers dans la wilaya de Jijel, indique un communiqué du procureur de la République près le pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transnationale près le tribunal de Sidi M'hamed. «En application des dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transnationale près le tribunal de Sidi M'hamed informe l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte contre les crimes terroristes, subversifs et la criminalité organisée transnationale, et suite aux feux de forêts ayant touché récemment certaines wilayas du pays, ladite juridiction a traité trois (3) affaires liées à des groupes criminels qui procèdent délibérément à l'incendie de domaines forestiers».La première affaire concerne «les dénommés Bouchama Khaled, Benkara Ismail et Bouchloukh Mourad, poursuivis pour avoir délibérément mis le feu au lieu-dit Méchta Boumlih, dans la commune de Chekfa. L'incendie s'est ensuite propagé aux localités de Djamaa Beni Hbibi, Taghrast, Bordj T'har, Bouasfour et Amchid, jusqu'aux communes d'Ouled Asker et Chahna, dans la wilaya de Jijel. L'enquête préliminaire ainsi que l'expertise scientifique ont établi que le départ de feu a eu lieu à l'endroit exact où se trouvaient les suspects, étayées par leurs aveux explicites». Quant à la deuxième affaire, elle implique «le dénommé Mahsoul Boualem pour avoir délibérément mis le feu au cœur du massif forestier situé au lieu-dit Elmakharta, dans la commune de Selma Ben Ziada (wilaya de Jijel). Le mis en cause s'est muni d'une bougie qu'il a coupée en deux parties avant de les allumer à deux endroits, préparés au préalable pour empêcher leur extinction par le vent, des faits confirmés par l'expertise scientifique et par les aveux formels du suspect au cours de l'enquête préliminaire», ajoute le texte. La troisième affaire concerne «les dénommés Zaït Mohamed Larbi, Zaït Zakaria, Zaït Ismaïl, Zaït Boubaker et Zaït Ayoub, qui ont mis le feu à proximité d'un verger dans la zone de Mechta El Ramlia, commune de Bouraoui Belhadef (Jijel). Une vidéo a été récupérée dans laquelle les suspects répétaient la phrase : « Hamra, si Allah le veut ». «A l'issue de l'enquête préliminaire menée par le Service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale à Jijel, les membres du réseau criminel, au nombre de neuf individus suspectés, ont été arrêtés, l'enquête ayant établi qu'ils avaient mis le feu à l'intérieur des domaines forestiers». «En date du 10 septembre 2026, et après présentation des suspects devant la juridiction, des poursuites ont été engagées à leur encontre dans le cadre de l'information judiciaire pour le crime consistant en des actes de sabotage visant à exposer la vie des personnes, leur sécurité et leurs biens au danger, ainsi que pour le crime de mise à feu volontaire des domaines forestiers de l'Etat, faits prévus et réprimés par les articles 87 bis du Code pénal et 138 de la loi relative aux forêts et aux richesses forestières». Après avoir procédé à l'audition des accusés, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire».

Sétif

Après Ayoub, un adolescent de 15 ans a trouvé la mort au fond d'un puits profond de 30 mètres

Alors que le pays pleure encore la disparition du jeune Ayoub à El Bayadh, un adolescent de quinze ans a perdu la vie jeudi après avoir chuté dans un puits de trente mètres à Sétif. Ce nouveau drame relance le débat sur la sécurisation des forages et survient au lendemain d'une réunion d'urgence des secours. Le deuil frappe à nouveau l'Algérie. À Mechtat El Zaouia, dans la commune de Bazer Sakhra située dans la daïra d'El Eulma, un adolescent de quinze ans a trouvé la mort au fond d'un puits profond d'une trentaine de mètres. Rapidement dépêchés sur place, les plongeurs et sauveteurs spécialisés de la Protection civile n'ont pu que repêcher le corps inanimé du garçon avant de le transférer vers la morgue de l'établissement public hospitalier local. Selon des témoignages recueillis sur les lieux et relayés par les médias régionaux, ces cavités agricoles creusées à ciel ouvert continuent d'être exploitées ou abandonnées sans le moindre périmètre de sécurité, constituant de véritables pièges béants pour les riverains. Coïncidence tragique, ce nouvel accident s'est produit au lendemain d'une réunion technique d'évaluation organisée au siège de l'Unité nationale d'entraînement et d'intervention de Dar El Beïda. Présidée par les directeurs de l'organisation des secours et de la prévention, cette séance a réuni des spécialistes de la Protection civile et des ingénieurs civils spécialisés dans le forage lourd. Les discussions ont porté sur la modernisation du protocole national établi en 2018, en ciblant le forage de galeries de dérivation horizontales et la sécurisation des parois instables. Les autorités ont réaffirmé leur volonté de renforcer les contrôles administratifs sur les chantiers hydrauliques afin d'éradiquer ces gouffres à l'abandon.

Laghouat

Saisie de 523.000 comprimés de psychotropes

Les services des Douanes algériennes ont déjoué une importante tentative de trafic de psychotropes dans la wilaya de Laghouat. L'opération a été menée par les agents de la brigade régionale spécialisée dans la lutte contre la contrebande des Douanes de Laghouat, en coordination avec les brigades douanières opérationnelles et les services compétents de la Sûreté de wilaya de Laghouat, et elle s'est soldée par la saisie de 523.000 comprimés de Prégabaline dosés à 300 mg, ainsi que de deux véhicules tout-terrain utilisés pour le transport de cette importante quantité de psychotropes.Deux personnes ont également été interpellées dans le cadre de cette affaire avant d'être présentées devant les juridictions compétentes. Cette opération illustre la mobilisation continue des services des Douanes algériennes, en coordination avec les différents corps de sécurité, pour faire face aux réseaux de trafic et de commercialisation illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, et contribuer ainsi à la préservation de la sécurité et de l'intégrité des citoyens.

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

Fondateur
Tewfiq Meraou

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid

Directrice de la Rédaction
Dr Lila Meraou

Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi

Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : Coopérative SIKH - Les Sources - Bir Mourad Raïs - Alger

Tél-Fax : 023 54 80 82

Administration et Publicité ***Tél-Fax :*** 023 54 80 81

بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL Compte N° : 00500111400213631013

Diffusion Ouest-Centre-Est

Zigzag Expresse

Impression SIA

«POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :

L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Suite aux instructions du président de la République sur la mise en place du guichet unique

Le Premier ministre insiste sur une concrétisation effective et urgente

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a insisté, jeudi dernier, sur la nécessité du lancement immédiat de l'opération de recensement du foncier économique, avec une détermination précise de l'état d'avancement des projets d'investissement lancés dans l'ensemble des wilayas.



Il s'est ainsi exprimé lors d'une réunion interministérielle qu'il a présidée par visioconférence, en présence des walis, consacrée à l'évaluation de la situation des investissements économiques dans chaque wilaya, conformément aux instructions données par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion tenue mercredi. Cette réunion interministérielle, souligne M. Ghrieb, intervient pour mettre en place un cadre opérationnel visant à entamer la concrétisation «effective et urgente» des instructions du président de la République, notamment celles relatives à la mise en place du guichet unique relevant de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), et à sa mise en service effective à la fin du mois de septembre courant, ainsi qu'au recensement global du foncier industriel, agricole et touristique. A cet égard, le Premier ministre a instruit les walis de la République, en coordination avec les ministères de l'Industrie, du Tourisme et de l'Agriculture, selon la nature du foncier, en tant que points focaux chargés de la collecte des données dans le cadre de l'opération du recensement, en vue d'élaborer une cartographie claire du foncier économique avant la fin du mois courant et de la mettre à la disposition du guichet unique. Concernant le foncier industrie, M. Ghrieb a insisté sur l'importance de dresser un inventaire des projets et d'évaluer leur avancement de manière «précise et efficace» par les walis, «selon un modèle unifié», ce qui est à même d'imposer une vision globale et réelle de la situation des investissements et de permettre d'accompagner les opérateurs en les aidant à lever les obstacles auxquels ils font face. Cette opération sera menée avec l'appui et l'accompagnement du Haut-commissariat à la numérisation (HCN) afin d'en garantir l'efficacité, a-t-il ajouté, soulignant l'importance de faire la distinction entre les nouveaux projets d'investissement et les projets d'extension. Par ailleurs, le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire a été chargé, à travers ses directions de wilaya, d'accompagner les walis dans les opérations d'évaluation de la situation des investissements. Lors d'une réunion de travail qu'il a présidée mercredi passé, et qui a été consacrée au secteur de l'investissement et à l'activation du guichet unique, le président de la République a donné des instructions fermes pour la mise en service effective du guichet unique avant la fin du mois de septembre courant, parallèlement au lancement immédiat d'une opération de recensement général du foncier industriel à travers le pays. Au cours de cette réunion, le chef de l'Etat a également ordonné d'accélérer la numérisation de l'ensemble des opérations d'investissement en coordination avec les secteurs concernés, notamment les services des Impôts, du Domaine national et des Douanes, ajoute le communiqué.

Il a, par ailleurs, décidé la réorganisation des ports et leur spécialisation, selon le communiqué qui précise que le port Mostaganem a été exclusivement dédié aux opérations d'importation effectuées par les entreprises et établissements publics.

Récemment, le Premier ministre, Sifi Ghrieb a réitéré «l'engagement du gouvernement à poursuivre la réunion de toutes les conditions nécessaires pour garantir un service public qualitatif et efficace au profit des porteurs de projets d'investissement et à les accompagner de manière intégrée à toutes les étapes de la concrétisation de leurs projets, afin de renforcer l'efficacité des performances, d'améliorer la qualité de la prise en charge et de contribuer à l'accélération de la réalisation des investissements sur le terrain». Il a souligné l'importance de «la conjugaison des efforts de l'ensemble des acteurs pour concrétiser l'objectif ambitieux de réaliser effectivement 20.000 projets d'investissement fixé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avant la fin de l'année 2029», ce qui reflète «la volonté de l'Etat d'opérer un saut qualitatif de l'économie nationale, de renforcer les fondements du développement durable et de créer de la richesse et des postes d'emploi», a-t-il ajouté. Concernant l'installation du Conseil d'administration de l'AAPI, le Premier ministre a précisé qu'elle s'inscrivait dans le cadre de «la poursuite de la mise en œuvre des réformes décidées par le président de la République en matière de promotion de l'investissement et d'amélioration du climat des affaires, afin de renforcer l'attractivité de l'économie nationale et sa capacité à attirer des investissements créateurs de richesse et d'emplois». Cette démarche concrète constitue également «un mécanisme institutionnel visant à renforcer l'efficacité et l'efficience dans la gestion de l'AAPI, dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles dispositions réglementaires, notamment le décret exécutif n 26-153 du 14 avril 2026, portant réorganisation de l'AAPI et renforcement de ses prérogatives ainsi que de ses mécanismes de fonctionnement», a-t-il fait observer. Le Premier ministre a souligné que l'installation de ce Conseil «coïncide avec le lancement de l'opération d'installation des représentants des administrations et organismes publics au niveau des guichets uniques de l'investissement, munis de délégations de signature et de l'ensemble des prérogatives qui leur sont légalement conférées, ce qui permettra de prendre les décisions et de traiter directement les dossiers d'investissement au niveau du guichet unique, constituant ainsi une avancée majeure vers la simplification des procédures et la réduction des délais de réalisation des projets d'investissement». M. Ghrieb a indiqué que le relèvement du niveau de représentation au sein du Conseil au rang de secrétaires généraux des ministères concernés par le dossier de l'investissement «reflète la volonté de l'Etat de doter l'Agence d'outils plus efficaces en matière de coordination et de prise de décision, lui permettant de répondre de manière optimale aux préoccupations des investisseurs et d'accompagner leurs projets, notamment en ce qui concerne l'orientation du foncier économique». Ce choix traduit également «une nouvelle orientation de la gouvernance de l'investissement, fondée à la fois sur une vision proactive consistant à identifier les investissements réellement réalisables avant l'engagement des procédures, et sur une vision prospective visant à orienter les investissements vers les secteurs prioritaires pour l'économie nationale, conformément aux orientations stratégiques du gouvernement, de manière à garantir l'orientation de l'effort d'investissement vers les activités à forte valeur ajoutée et à impact direct sur le développement, notamment à travers la création d'emplois et la réalisation d'un développement régional équilibré», appelant le Conseil d'administration à «jouer un rôle central dans le renforcement de la place de l'Agence en assurant la cohérence entre les différents intervenants, la hiérarchisation des priorités d'investissement et le renforcement de l'efficacité des politiques publiques liées à la promotion de l'investissement». Compte tenu de sa composition, le Conseil constituera «un cadre permanent de concertation, de coordination et de prise de décision permettant d'assurer la cohérence entre les politiques sectorielles et les exigences de promotion de l'investissement, ainsi qu'une prise en charge rapide et efficace des dossiers nécessitant l'intervention simultanée de plusieurs secteurs».

T. Benslimane

Algérie-Mali

Sifi Ghrieb lundi à Bamako

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, est attendu ce lundi à Bamako pour une visite de travail, à l'invitation de son homologue du Mali, le Général de Division Abdoulaye Maïga, a annoncé ce jeudi le Premier ministère malien. Ghrieb sera accompagné d'une forte délégation et sera porteur d'un message d'un message du président de la République à son homologue malien, le Général d'Armée Assimi Goïta, a fait savoir la même source. Au cours de son séjour, Sifi Ghrieb sera reçu par le Président de la Transition Goïta et tiendra une séance de travail avec son homologue malien, a souligné le communiqué.La Primature malienne a indiqué en outre que cette visite fait suite à la visite du Premier ministre malien à Alger le 24 août dernier « dans le cadre de la redynamisation des relations bilatérales entre le Mali et l'Algérie

Coopération énergétique entre Alger et Dacca

Le Bangladesh se tourne vers le GNL algérien

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a examiné, jeudi par visioconférence, avec le ministre de l'Énergie et des Ressources minérales de la République populaire du Bangladesh, Iqbal Hassan Mahmood, les mécanismes d'approvisionnement de ce pays en gaz naturel liquéfié algérien.

Les deux ministres ont également abordé les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine des hydrocarbures, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre s'est déroulée en présence du président-directeur général du Groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, de l'ambassadeur du Bangladesh auprès de l'Algérie ainsi que de cadres des deux parties. Des responsables exécutifs de plusieurs entreprises bangladaises activant dans le secteur pétrolier et gazier ont également pris part aux discussions. Il s'agit notamment de Petrobangla, de Bangladesh Petroleum Corporation (BPC) et de Rupantarita Prakritik Gas Company Limited (RPGCL). Les entretiens ont principalement porté sur les mécanismes susceptibles de permettre l'approvisionnement du Bangladesh en GNL algérien. La partie bangladaise a, à cette occasion, exprimé son intérêt pour la conclusion de contrats d'achat de gaz naturel liquéfié auprès de l'Algérie. Cet intérêt intervient au regard de la place occupée par Sonatrach en tant que fournisseur fiable et stratégique sur le marché international du gaz, précise le communiqué. Les discussions ont ainsi permis d'examiner les modalités d'une éventuelle coopération commerciale destinée à répondre aux besoins énergétiques du Bangladesh tout en ouvrant de nouvelles perspectives au GNL algérien sur ce marché. Les deux parties ont également étudié les possibilités de partenariat entre Sonatrach et les entreprises bangladaises du secteur énergétique. Ces perspectives de coopération concernent le gaz naturel liquéfié, le gaz de pétrole liquéfié et les différents produits pétroliers. Les échanges ont aussi porté sur le développement des infrastructures connexes nécessaires à la concrétisation de ces partenariats et au renforcement des relations entre les entreprises des deux pays. Au terme de la rencontre, les deux parties sont convenues de poursuivre leurs efforts afin de concrétiser les domaines de coopération examinés. Dans cette perspective, il a été décidé de mettre en place un groupe de travail conjoint chargé d'assurer le suivi des différents dossiers concernés. La création de cette structure doit préparer la conclusion d'accords concrets et contribuer au renforcement de la coopération économique entre l'Algérie et le Bangladesh.

Rym Hamzaoui



Indemnisations des sinistrés des incendies

Les PV attendus avant le 12 septembre

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé une réunion de coordination consacrée au suivi des préparatifs de la rentrée sociale et de l'opération d'indemnisation des sinistrés des incendies de forêt, ainsi qu'à plusieurs autres dossiers prioritaires, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. Tenue mercredi soir par visioconférence, la réunion s'est déroulée en présence de la ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, chargée des Collectivités locales, Fouzia Naama, avec la participation des walis de la République et de cadres de l'administration centrale du ministère. Les travaux ont porté sur les préparatifs de la rentrée sociale, notamment les rentrées scolaire, universitaire et de la formation professionnelle, ainsi que sur le suivi de l'indemnisation des sinistrés des incendies de forêt et les dispositions prises en prévision de la saison automnale. Les différents dossiers et préoccupations à caractère local enregistrés au niveau des wilayas ont également été examinés. Concernant la rentrée sociale, Saïd Sayoud a insisté sur la nécessité de garantir une reprise réussie dans des conditions optimales, particulièrement pour les élèves, les étudiants et les stagiaires de la formation professionnelle. Il a appelé à assurer la disponibilité de l'ensemble des structures et des services concernés dès le premier jour de la rentrée. Dans ce cadre, le ministre a souligné la nécessité de garantir la restauration et le transport scolaires dès la reprise des cours. Il a également demandé de parachever l'ensemble des dispositions organisationnelles et logistiques et d'assurer une coordination étroite avec les différents secteurs concernés. Ces mesures doivent permettre de réunir des conditions appropriées pour l'accueil des élèves, des étudiants et des stagiaires. Saïd Sayoud a également appelé à intensifier les opérations de nettoyage et d'aménagement aux abords des établissements scolaires et universitaires, ainsi que des centres de formation professionnelle. Il a insisté sur l'enlèvement des déchets et l'éradication des points noirs afin d'accueillir les élèves, les étudiants et les stagiaires dans des espaces propres, sûrs et adaptés. Le ministre a ainsi demandé aux autorités locales de veiller à l'achèvement des différentes opérations d'entretien avant le début de la rentrée.

Les procès-verbaux à transmettre au plus tard samedi

Abordant le dossier de l'indemnisation des sinistrés des incendies de forêt, Saïd Sayoud a salué les efforts déployés par les walis et les autorités locales dans le suivi de l'opération et la prise en charge des personnes affectées. Il a estimé nécessaire de maintenir la mobilisation sur le terrain jusqu'à l'achèvement de l'opération d'indemnisation et à l'élimination des traces laissées par les incendies. Le ministre a donné des instructions pour achever, au plus tard samedi 12 septembre 2026, la transmission à la Délégation nationale aux risques majeurs des procès-verbaux définitifs relatifs aux opérations de recensement et à l'examen des recours. La transmission de ces documents doit permettre de poursuivre les procédures d'indemnisation dans les délais fixés. Saïd Sayoud a également insisté sur la poursuite des opérations menées sur le terrain afin d'effacer les traces des incendies. Ces interventions portent notamment sur le nettoyage et l'aménagement des zones sinistrées, l'enlèvement des débris, la réalisation des travaux de peinture et la réhabilitation de l'environnement. Le ministre a demandé d'assurer un suivi permanent sur le terrain jusqu'à l'achèvement de l'ensemble de ces opérations. Concernant les préparatifs de la saison automnale, Saïd Sayoud a appelé à renforcer le niveau de vigilance et de préparation et à adopter les mesures préventives et anticipatives nécessaires face aux éventuelles intempéries. Il a notamment insisté sur le curage des réseaux d'évacuation des eaux pluviales, l'inspection et le traitement des points noirs ainsi que la mise à jour des plans d'intervention. Le ministre a également demandé de garantir la disponibilité opérationnelle des différents services et de mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires. Ces dispositions doivent assurer la protection des personnes et des biens et permettre une intervention rapide et efficace en cas de besoin.

Les préoccupations locales examinées avec les walis

Sur le plan local, Saïd Sayoud a donné la parole aux walis et suivi leurs exposés sur l'état d'avancement des préparatifs de la rentrée sociale, notamment dans les secteurs scolaire, universitaire et de la formation professionnelle. Les responsables locaux ont également présenté les différentes étapes de l'opération d'indemnisation des sinistrés des incendies dans chaque wilaya, ainsi que les mesures adoptées en prévision de la saison automnale. Chaque wali a exposé, en fonction des spécificités de sa wilaya, les différents dossiers et préoccupations locales ainsi que les opérations et les projets en cours de réalisation. Saïd Sayoud a suivi les différents points présentés et donné les orientations nécessaires, en insistant sur l'accélération de leur traitement et sur la nécessité d'assurer une prise en charge effective des préoccupations soulevées. À l'issue de la réunion, le ministre a donné une série d'instructions portant notamment sur l'accélération du rythme de mise en œuvre des mesures décidées et le renforcement du suivi sur le terrain des différents dossiers. L'objectif est d'assurer une prise en charge effective des préoccupations des citoyens et de traduire les efforts engagés par des résultats directs et concrets sur le terrain, conclut le communiqué.

Amina M.

Éliminatoires régionales des Olympiades des métiers 2026

2 757 concurrents en lice dès mardi

Au total, 2 757 stagiaires et apprentis issus des établissements de formation et d'enseignement professionnels participeront, à partir de mardi, aux éliminatoires régionales des Olympiades des métiers 2026. Organisée par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, cette compétition vise à encourager l'innovation et à mettre en valeur les compétences et les talents des stagiaires et des apprentis, a indiqué le directeur des études au ministère, Fouad Khettal. Dans une déclaration, le responsable a précisé que les concurrents s'affronteront dans plusieurs spécialités relevant de six filières professionnelles. Celles-ci comprennent notamment les techniques de construction, les technologies de l'information et de la communication ainsi que les arts du design et de la mode. Les éliminatoires régionales se dérouleront sur une période de trois jours dans cinq wilayas : Sétif, Ouargla, Boumerdès, Sidi Bel-Abbès et El-Bayadh. Les épreuves seront organisées sous la supervision d'un jury composé d'enseignants, d'artisans et de spécialistes des différents domaines concernés. Ce jury sera chargé d'évaluer les capacités des concurrents dans leurs spécialités respectives et de sélectionner ceux qui prendront part aux éliminatoires finales des Olympiades des métiers, prévues en novembre prochain. Fouad Khettal a estimé que cette manifestation constituait « une étape importante » pour mettre en valeur les capacités et les compétences des stagiaires et des apprentis. Elle doit également permettre d'encourager leur esprit d'innovation et de créer un environnement compétitif favorable à la promotion de la formation professionnelle. Les Olympiades contribueront, en outre, à mieux faire connaître les métiers et les spécialités inscrits dans le programme de formation du secteur. Le directeur des études au ministère a également souligné que cette compétition constituait une occasion d'ancrer la culture de l'excellence professionnelle auprès des stagiaires et des apprentis. Il a rappelé que la formation professionnelle ne se limitait pas à l'acquisition de connaissances théoriques, mais reposait principalement sur la maîtrise des compétences et sur la capacité à les mettre en pratique dans un environnement professionnel. Cette manifestation doit aussi contribuer à découvrir des talents susceptibles de représenter l'Algérie dans les compétitions internationales consacrées aux métiers et aux compétences professionnelles. Afin d'assurer la réussite des éliminatoires régionales, Fouad Khettal a indiqué que les moyens matériels et humains nécessaires avaient été mobilisés. Les différents aspects techniques, pédagogiques et organisationnels ont également été ajustés afin de garantir le bon déroulement des différentes étapes de la manifestation. Ces dispositions doivent permettre d'offrir aux concurrents et aux participants des conditions appropriées pour prendre part à ce rendez-vous national consacré à la valorisation des métiers, des compétences et de l'innovation.

Nora Mohammedi

Modernisation des services et amélioration du climat de l'investissement

Le tourisme accélère sa transformation numérique

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a présidé, jeudi, une réunion de coordination consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement du processus de numérisation du secteur. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts visant à moderniser la gestion administrative et à améliorer le climat de l'investissement touristique en Algérie. La réunion s'est déroulée en présence de cadres du secteur et a permis d'examiner les différents projets numériques engagés par le ministère, ainsi que les plateformes consacrées aux services publics, à la gestion des activités sectorielles et au traitement des dossiers administratifs. À cette occasion, Houria Meddahi a rappelé les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant sur l'accélération de la transformation numérique, la modernisation de la gestion administrative et le rapprochement du service public des citoyens et des investisseurs. Ces orientations visent également à opérer un changement qualitatif dans les méthodes de travail de l'administration et à améliorer la qualité des services proposés dans le domaine du tourisme. La ministre a souligné que la stratégie numérique élaborée par son département avait pour objectif de dématérialiser l'ensemble des transactions et des procédures administratives relevant du ministère et des directions du tourisme et de l'artisanat au niveau des wilayas. Cette démarche doit permettre de renforcer la transparence, de réduire les délais de traitement et de simplifier les procédures d'agrément et de classement des établissements hôteliers, des agences de tourisme et de voyages, des artisans et des guides touristiques. Houria Meddahi a également évoqué les différentes plateformes numériques mises en place par le ministère. Ces outils permettent aux opérateurs de déposer leurs dossiers à distance et de suivre l'évolution de leurs demandes. Ils contribuent également à améliorer le climat de l'investissement touristique en simplifiant les démarches administratives et en facilitant l'accès aux prestations proposées par le secteur. Les artisans peuvent notamment obtenir leur carte numérique d'artisan, s'inscrire aux sessions de formation et participer aux différentes manifestations nationales et internationales consacrées à l'artisanat. Dans ce contexte, la ministre a appelé à poursuivre la mise en œuvre de la stratégie adoptée pour généraliser la numérisation du secteur avec toute l'efficacité requise. Elle a insisté sur la nécessité de renforcer la coordination avec le Haut-Commissariat à la numérisation, notamment dans le cadre de la réalisation du système géographique consacré au foncier économique. Ce projet est supervisé par le Haut-Commissariat à la numérisation, en coordination avec les différents secteurs et organismes concernés. La ministre a également abordé le déroulement de l'opération de sélection des candidats au premier concours de promotion intelligente du tourisme en Algérie 2026. Cette compétition vise à mettre en valeur le rôle des technologies modernes et de l'intelligence artificielle dans la promotion des destinations touristiques algériennes. Elle doit aussi permettre d'encourager la participation des start-up, des étudiants-chercheurs et des créateurs activant dans le domaine numérique. Dans cette perspective, Houria Meddahi a souligné la nécessité d'améliorer les plateformes de valorisation et de promotion touristiques afin de proposer une carte interactive de la destination algérienne. Cet outil devra mettre en évidence la diversité des atouts touristiques du pays et offrir aux visiteurs, en Algérie comme à l'étranger, des services d'exploration fiables et modernes. De son côté, la directrice des systèmes d'information et des statistiques a présenté un exposé sur l'évolution des projets inscrits dans le domaine de la numérisation. La présentation a porté sur les plateformes des services publics, le suivi de la gestion des activités sectorielles et l'efficacité de la performance administrative. Elle a également concerné les plateformes et les systèmes numériques destinés aux établissements et aux organismes placés sous la tutelle du ministère. L'exposé a enfin abordé la plateforme numérique consacrée au traitement des dossiers de visa de régularisation ainsi que les différents services publics proposés par le secteur.

Yasmine Derbal

Coopération énergétique entre l'Algérie et le Niger

Kafra : quatre puits à forer en deux ans

Le ministre nigérien du Pétrole, Hamadou Tini, a salué la disponibilité et l'engagement de l'Algérie à contribuer au développement du secteur énergétique de son pays, notamment dans le domaine des hydrocarbures. Il a affirmé que le Niger considérait l'Algérie comme un partenaire stratégique avec lequel il ambitionnait de construire une coopération durable et structurée.

Le ministre nigérien s'exprimait mercredi, à Niamey, lors d'une rencontre avec la presse consacrée aux activités et aux avancées du secteur pétrolier du Niger. Les échanges ont notamment porté sur la nouvelle campagne de forage engagée dans le bloc pétrolier de Kafra, situé dans le nord du pays. Le Groupe Sonatrach est présent sur ce site à travers sa filiale SIPEX, Sonatrach International Production and Exploration Corporation. «Notre ambition est de faire de cette coopération une coopération durable, structurée et créatrice de capacités. Nous saluons donc la disponibilité et l'engagement de l'Algérie, ainsi que l'expertise du Groupe Sonatrach et de ses filiales», a déclaré Hamadou Tini. Il a ajouté que le Niger considérait l'Algérie comme «un partenaire stratégique dans le développement de son secteur énergétique», dans le cadre d'un partenariat « gagnant-gagnant». À cette occasion, le ministre a abordé l'état de la coopération entre les deux pays voisins, en insistant sur « la profondeur de la relation Niger-Algérie». Il a souligné que les deux pays étaient liés par l'histoire, la géographie, la fraternité et des intérêts communs. Hamadou Tini a également mis en avant l'importance de l'expertise algérienne dans l'accompagnement du Niger pour la valorisation de ses ressources énergétiques. Il a rappelé que cette dynamique de coopération s'était concrétisée, au cours de l'année, par le lancement de plusieurs initiatives communes. Le ministre nigérien a notamment cité les trois mémorandums d'entente conclus en juin dernier entre des filiales de Sonatrach et la Société nigérienne de pétrole (SONIDEP). Ces accords portent principalement sur la coopération dans les domaines de la géophysique, du forage et des produits pétroliers. Ils doivent favoriser le partage de l'expertise et le développement de projets communs entre les entreprises des deux pays. Hamadou Tini a également évoqué le lancement, le 13 août dernier, de la campagne de forage de quatre puits sur le site pétrolier de Kafra. Le coup d'envoi de cette opération avait été donné lors d'une cérémonie présidée conjointement par les Premiers ministres algérien et nigérien. «L'expertise algérienne doit contribuer à valoriser les ressources nigériennes, tandis que les projets communs doivent créer des opportunités pour les entreprises, les travailleurs et les institutions des deux pays», a-t-il souligné. Revenant sur l'exploitation du bloc pétrolier de Kafra, le ministre a précisé que les travaux en cours portaient sur la construction de quatre puits d'exploration répartie sur une période de deux ans. La réalisation de ces puits a été confiée par SIPEX à l'Entreprise nationale de forage (ENAFOR), également filiale du Groupe Sonatrach. Selon Hamadou Tini, les travaux déjà réalisés dans le bloc de Kafra ont permis de mettre en évidence « plusieurs découvertes, ainsi qu'un potentiel pétrolier important ». Ces résultats renforcent les perspectives de développement de la coopération énergétique algéro-nigérienne et le rôle de l'expertise algérienne dans la valorisation des ressources pétrolières du Niger.

Sarah Cheriet



Projet intégré de phosphate de Bled El Hadba et d'Oued Keberit

Les raccordements hydrauliques à finaliser avant fin 2026

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a insisté, jeudi, sur la nécessité d'achever, avant la fin de l'année 2026, les travaux de raccordement aux eaux industrielles du projet intégré de phosphate de Bled El Hadba et d'Oued Keberit, a indiqué un communiqué du ministère. Présidant une séance de travail consacrée au suivi de l'état d'avancement de ces raccordements, le ministre a appelé à accélérer le rythme de réalisation et à intensifier les efforts, tout en veillant au strict respect des normes et des spécifications techniques en vigueur. Lounès Bouzegza a également souligné l'importance d'assurer un suivi permanent sur le terrain et de lever l'ensemble des obstacles susceptibles d'entraver l'avancement des travaux. L'objectif est de garantir la mise en service des installations dans les délais impartis et d'accompagner la réalisation du projet intégré de phosphate. Selon le communiqué, ces installations doivent contribuer à renforcer la capacité du projet à atteindre ses objectifs économiques et stratégiques à dimension nationale. La réunion s'est déroulée en présence de cadres centraux du ministère, du directeur général de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), du président-directeur général du Groupe études et réalisations hydrauliques (GERHYD) et du directeur général de l'entreprise Cosider Canalisations. Les participants ont passé en revue l'état d'avancement des travaux ainsi que les différentes composantes du projet de raccordement. L'examen a notamment porté sur les ouvrages de mobilisation, de transfert et de pompage des eaux, ainsi que sur les opérations restant à réaliser avant l'entrée en service des installations. Le projet d'alimentation en eau brute de la zone industrielle de Bled El Hadba, à partir du champ de Negrine, a été confié à GERHYD. Il prévoit la réalisation de sept stations de pompage dotées d'une capacité de débit de 170 litres par seconde, ainsi que la pose de conduites sur une longueur totale de 157 kilomètres. Le projet comprend également la réalisation et l'équipement de trois forages d'une profondeur de 400 mètres. Chacun de ces forages disposera d'une capacité de production de 25 litres par seconde. Il prévoit, en outre, l'équipement de cinq forages supplémentaires et leur raccordement au réseau électrique. Le second projet concerne l'acheminement de l'eau brute destinée à alimenter le site industriel d'Oued Keberit, dans la wilaya de Souk Ahras. Sa réalisation a été confiée au groupe Cosider. Les travaux portent sur la construction d'une station de pompage dont la capacité de débit pourra atteindre 1 200 litres par seconde, ainsi que sur la pose de conduites sur une distance de 78 kilomètres. Le projet comprend aussi la réalisation d'un réservoir d'une capacité de 10 000 mètres cubes, ainsi que la réalisation et l'équipement de huit forages pouvant atteindre une profondeur de 800 mètres. Ces projets hydrauliques s'inscrivent dans le cadre des investissements stratégiques destinés à renforcer les capacités d'approvisionnement en eau nécessaires à l'accompagnement des projets économiques d'envergure nationale. Le ministère de l'Hydraulique a souligné que les travaux enregistraient une avancée notable dans leur rythme de réalisation. Il a également relevé leur importance stratégique dans la garantie de l'approvisionnement en eau industrielle indispensable à la mise en exploitation du projet intégré de phosphate.

Sonia Stmbouli

Le portail national compte désormais 150 prestations numériques

Trois services hydrauliques accessibles en ligne

Trois nouveaux services relevant du secteur de l'hydraulique ont été lancés sur le Portail national des services numériques, dans le cadre des efforts visant à améliorer la qualité et l'efficacité du service public. La cérémonie de lancement s'est déroulée mercredi à Alger, lors d'une rencontre consacrée aux services numériques dans le secteur de l'hydraulique. Elle a été coprésidée par le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, et la ministre, Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, en présence de cadres dirigeants et de responsables des établissements relevant des deux secteurs.

Le raccordement à l'eau potable à distance

Le premier service concerne les demandes de raccordement à distance au réseau d'alimentation en eau potable. Il permet aux citoyens de déposer leurs dossiers en ligne, puis de suivre leur traitement d'une manière numérique et simplifiée. Ce dispositif doit ainsi faciliter les démarches des usagers et leur éviter des déplacements auprès des services concernés, tout en leur permettant de suivre l'évolution de leurs demandes à distance.

Les demandes d'assainissement dématérialisées

Le deuxième service porte sur les demandes de raccordement à distance au réseau d'assainissement. Cette prestation s'inscrit dans le cadre du service public d'assainissement, qui comprend notamment la collecte, l'évacuation, le traitement ou le rejet des eaux usées domestiques. Grâce à cette nouvelle procédure, les citoyens pourront également effectuer leurs demandes de raccordement au réseau d'assainissement par voie numérique.

Hydro-Qualif au profit des opérateurs économiques

Le troisième service, baptisé « Hydro-Qualif », est consacré aux demandes de certificats de qualification et de classification professionnelles. Développé par le ministère de l'Hydraulique, ce service est destiné aux opérateurs économiques, notamment les entreprises, les groupements d'entreprises et les succursales d'entreprises étrangères exerçant dans le secteur. Hydro-Qualif vise à simplifier les procédures d'obtention de ce certificat, exigé pour la réalisation de marchés publics, tout en réduisant les délais et les démarches qui y sont liés. Ces trois prestations ont été intégrées au Portail national des services numériques, accessible à partir du site dzds.dz ou de l'application « Dzair Digital Services ». Cette plateforme a été conçue pour permettre aux citoyens d'accéder aux différents services publics au sein d'un espace numérique unifié, de manière plus simple et plus claire.

Une nouvelle étape dans la modernisation du secteur

Dans son allocution prononcée à cette occasion, Lounès Bouzegza a estimé que le lancement de ces trois services constituait « une étape importante dans le processus de poursuite de la numérisation et de la modernisation du secteur de l'Hydraulique ». Il a également qualifié cette opération de « jalon supplémentaire » dans un processus plus large destiné à instaurer un service public plus efficace, davantage à l'écoute des besoins des citoyens et plus proche d'eux. Cette démarche repose sur l'exploitation des possibilités offertes par les technologies modernes et s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, a souligné le ministre. Lounès Bouzegza a, dans ce contexte, salué les jeunes compétences algériennes ayant contribué au développement de ce projet destiné à renforcer la transparence et l'efficacité des services, tout en répondant davantage aux attentes des citoyens.

De nouveaux services en préparation

Le ministre a indiqué que le travail se poursuivait, en coordination avec le Haut-Commissariat à la numérisation, afin de parachever l'intégration au portail national d'un ensemble de services numériques développés par les établissements relevant du secteur de l'hydraulique. Cette opération repose sur la méthode d'authentification unique, ou « Single Sign-On », qui permet aux usagers d'accéder à plusieurs services à partir d'un même dispositif d'identification. Lounès Bouzegza a fait état de la poursuite des essais techniques portant sur l'interconnexion et l'intégration de plusieurs services au moyen de cette méthode. Leur mise à la disposition des citoyens et des usagers sur le Portail national des services numériques est prévue à l'issue de ces essais. Parmi les prestations concernées figurent les autorisations de creusement ou de forage de puits, les autorisations d'exploitation des eaux minérales et les demandes d'agrément des bureaux d'études. La liste comprend également la consultation et le paiement électronique des factures d'eau potable, ainsi que d'autres services proposés par les sociétés SEAAL, SEACO et SEOR.

Le portail passe de 21 à 150 services

De son côté, Meriem Benmouloud a mis en avant l'importance de cette nouvelle étape dans le développement du Portail national des services numériques. Elle a précisé que la plateforme comptait désormais 150 services accessibles, contre seulement 21 lors de son lancement. La ministre a expliqué que ce portail était le résultat des efforts intersectoriels déployés et de la réalisation des infrastructures de base nécessaires à son fonctionnement. Ces infrastructures comprennent notamment des centres de données, ou « Data Centers », un cloud souverain ainsi que le réseau souverain « IRIES », auquel sont connectés l'ensemble des départements ministériels et de nombreuses instances nationales.

Selim N.

Rentrée universitaire 2026-2027

Tipaza mise sur quatre spécialités d'excellence

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a effectué, jeudi, une visite au Pôle universitaire de Tipaza, où il a insisté sur la nécessité d'investir dans les spécialités d'excellence, notamment l'intelligence artificielle, la cybersécurité, les énergies renouvelables et la biotechnologie, a indiqué un communiqué du ministère. Cette visite de terrain s'inscrit dans le cadre du suivi du niveau de préparation des établissements d'enseignement supérieur et des œuvres universitaires en prévision de l'accueil des étudiants lors de la rentrée universitaire 2026-2027. À cette occasion, le ministre a souligné l'importance de développer ces quatre spécialités d'excellence afin de former les compétences appelées à devenir des acteurs essentiels de la réalisation de la souveraineté économique nationale. Abordant l'enseignement en anglais de certaines filières et spécialités universitaires, Kamel Baddari a indiqué que cette orientation concernait des formations répondant aux transformations économiques et technologiques. Ces spécialités sont également appelées à ouvrir de nouvelles perspectives aux étudiants dans les domaines de l'emploi et de l'innovation. Le ministre a estimé que cette orientation, associée à la dynamique engagée par l'université dans les domaines de l'entrepreneuriat et de l'innovation, était susceptible de faire de l'Université de Tipaza « un pôle national d'échange et d'innovation ». Cette ambition repose sur la capacité de l'établissement à attirer les compétences, les idées et les projets, tout en renforçant les liens entre la formation universitaire et les besoins de l'économie nationale. Kamel Baddari a également ordonné d'accorder une attention particulière au pôle des start-up qu'il avait inauguré en 2024 et qui est destiné aux étudiants entrepreneurs. Cette structure constitue un espace consacré au développement des projets économiques ainsi qu'à la promotion de la culture de l'initiative, de l'innovation et de la création de richesse auprès des étudiants. Le ministre a ainsi appelé à renforcer le rôle de ce pôle dans l'accompagnement des jeunes porteurs de projets et dans la transformation des idées innovantes en initiatives économiques susceptibles de contribuer à la création d'activités et d'emplois. Dans ce contexte, Kamel Baddari a affirmé que l'Université de Tipaza était désormais appelée à dépasser son rôle traditionnel de transmission des connaissances pour devenir une université productrice de savoir et génératrice d'innovation. Elle doit également contribuer directement à la création de richesse et d'emplois, en renforçant son ouverture sur son environnement économique et en adaptant ses formations aux besoins du développement national. L'Université de Tipaza s'engage ainsi dans une nouvelle vision faisant des spécialités d'avenir, notamment l'intelligence artificielle, la numérisation et l'anglais, ainsi que de l'entrepreneuriat et de l'innovation, des leviers essentiels de sa transformation. Cette orientation vise à édifier une université de quatrième génération, capable d'accompagner les mutations économiques et technologiques et de contribuer à la réalisation des objectifs du développement national, conclut le communiqué.

Akram L.

Coopération économique algéro-ouzbèke

Un conseil d'affaires pour accélérer les échanges

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a tenu, jeudi, une réunion de travail par visioconférence avec le ministre ouzbek de l'Investissement, de l'Industrie et du Commerce, Laziz Kudratov.

Cette rencontre a été couronnée par un accord portant sur la création d'un conseil d'affaires conjoint destiné à renforcer la communication directe entre les opérateurs économiques des deux pays, a indiqué un communiqué du ministère. Organisée en présence de cadres des deux ministères ainsi que des ambassadeurs de l'Algérie et de l'Ouzbékistan, la réunion a permis aux deux parties d'examiner les voies et moyens de renforcer et de développer les relations économiques et commerciales bilatérales. Les responsables ont également échangé leurs points de vue sur les mécanismes susceptibles d'accroître le volume des échanges et d'en diversifier la structure, afin de les porter à un niveau correspondant aux potentialités économiques dont disposent les deux pays. Les discussions ont notamment porté sur le projet d'accord commercial préférentiel entre l'Algérie et l'Ouzbékistan. Celui-ci a été présenté comme un mécanisme susceptible de stimuler les échanges commerciaux et d'ouvrir de nouvelles perspectives aux produits algériens et ouzbeks sur les marchés respectifs des deux pays. Les deux parties sont également convenues de créer un conseil d'affaires algéro-ouzbek regroupant les opérateurs économiques des deux pays. Cette structure aura pour mission de mieux faire connaître les possibilités d'investissement et de partenariat, tout en favorisant la concrétisation de projets économiques et commerciaux conjoints. Dans ce cadre, l'accent a été mis sur l'importance d'organiser des visites de prospection au profit des hommes d'affaires algériens et ouzbeks. Ces déplacements devront leur permettre de prendre directement connaissance des possibilités de partenariat disponibles et d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir de nouveaux projets communs. Au terme de la rencontre, Kamel Rezig et Laziz Kudratov ont réaffirmé leur volonté de poursuivre la coordination et la concertation entre les deux pays. Ils ont également souligné la nécessité d'accélérer la concrétisation des différentes initiatives proposées afin de porter les relations économiques et commerciales algéro-ouzbèkes à un niveau reflétant la volonté commune de l'Algérie et de l'Ouzbékistan. Il n'y a pas de donnée économique chiffrée dans le communiqué permettant de construire un titre chiffré pertinent sans ajouter une information extérieure.

Amel Driss



Foire nationale des fournitures scolaires à Annaba

Une rentrée scolaire algérienne à 100 %

La Foire nationale des fournitures scolaires et des articles de papeterie fabriqués localement s'est ouverte jeudi à la salle omnisports Brahimi-Saïd, à Annaba. L'événement réunit de nombreux opérateurs économiques venus de différentes wilayas, en présence du secrétaire général du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Abdeslam Djahnit. Ouverte jusqu'à lundi prochain, cette manifestation économique propose une large gamme de fournitures scolaires et d'articles de papeterie de fabrication nationale. Elle est organisée conjointement par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations et la wilaya d'Annaba. La tenue de cette foire s'inscrit dans le cadre des efforts visant à soutenir la production nationale et à encourager les entreprises algériennes à développer leurs capacités productives afin de répondre aux besoins du marché national.

Des fournitures scolaires produites localement

Dans une déclaration à la presse à cette occasion, Abdeslam Djahnit a affirmé que « la prochaine rentrée scolaire sera algérienne à 100 % ». Il a précisé que les différentes fournitures scolaires et les articles de papeterie nécessaires aux élèves sont assurés par la production nationale. Selon le même responsable, l'organisation de cette foire participe aux efforts de valorisation de la production nationale et permet de mettre en avant les capacités acquises par les entreprises algériennes dans l'industrie des articles scolaires et de papeterie. Il a également insisté sur l'importance d'accompagner les opérateurs économiques nationaux et de les encourager à élargir leurs activités et à développer leurs produits, de manière à couvrir les besoins du marché national.

Une caravane solidaire vers les régions sinistrées

Abdeslam Djahnit a par ailleurs annoncé que des préparatifs étaient en cours pour organiser une caravane au profit des localités touchées par les récents incendies enregistrés à travers le pays. Cette initiative intervient dans le cadre de la poursuite des efforts de prise en charge des sinistrés, afin de les aider à surmonter les conséquences de cette épreuve. La caravane revêtira une double dimension, solidaire et économique, à travers l'acheminement d'aides et d'articles vers les régions concernées. Cette opération traduira également la mobilisation des différents secteurs et des opérateurs économiques en faveur des populations touchées par les incendies.

La diversité du produit national mise en avant

Au cours de sa visite des différents stands, le secrétaire général du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a exprimé sa satisfaction quant au niveau atteint par les produits nationaux dans le domaine des fournitures scolaires et de la papeterie. Il a salué la diversité et la qualité des articles exposés, ainsi que la large participation des opérateurs économiques à cette manifestation. Abdeslam Djahnit s'est également intéressé aux différentes marques nationales présentes à la foire. Il a écouté les préoccupations des opérateurs économiques ainsi que leurs explications concernant leurs capacités de production et leurs parts dans la couverture des besoins du marché national. Proposant une très large gamme de produits scolaires fabriqués localement, la foire devrait accueillir un nombre important de visiteurs, notamment des familles venues préparer les achats liés à la prochaine rentrée scolaire.

Selma Dey

Traitement du cancer du sein

Saidal et Roche lancent la production locale



Le Groupe Saidal et l'entreprise suisse Roche Algérie ont signé, jeudi à Alger, un contrat de partenariat portant sur la localisation en Algérie de la production de médicaments destinés au traitement du cancer du sein. Ces traitements seront fabriqués au niveau de l'unité de production du groupe pharmaceutique public située à El-Harrach, à Alger. La cérémonie de signature s'est déroulée sous la supervision du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, en présence du directeur général du Groupe Saidal, Younes Bouarara, du directeur général de Roche Algérie, Mohamed Ouali Omani, et de l'ambassadrice de la Confédération suisse en Algérie, Marion Waschelt-Kropski. Des cadres des deux sociétés ont également assisté à la cérémonie. Ce contrat s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération et du partenariat entre les opérateurs du secteur pharmaceutique en vue de localiser la production de ce type de médicaments. L'objectif est d'améliorer la disponibilité des traitements contre le cancer du sein en Algérie et de garantir une prise en charge optimale des patients. Dans son allocution prononcée à cette occasion, Ouacim Kouidri a affirmé que la conclusion de ce contrat traduisait l'importance accordée à la garantie de la disponibilité des médicaments essentiels au profit des patients atteints de cancer. Le partenariat vise également à améliorer la qualité des soins prodigués et à assurer la continuité des traitements conformément aux normes les plus élevées en matière de qualité, de sécurité et d'efficacité. Le ministre a, en outre, souligné l'engagement de son département à concrétiser ce type de partenariats fondés sur le transfert de technologies, l'échange d'expertises et le développement des compétences nationales. Ces partenariats constituent, selon lui, un levier essentiel pour bâtir une industrie pharmaceutique algérienne plus compétitive et plus durable, capable de répondre aux besoins nationaux et de s'orienter, à l'avenir, vers les marchés africains et internationaux. Cette démarche doit également permettre de créer une valeur ajoutée dans le domaine de la production de médicaments. Ouacim Kouidri a rappelé que l'Algérie avait fait du développement de l'industrie pharmaceutique nationale « un choix stratégique ». Dans cette perspective, le pays veille à créer un environnement favorable à la promotion de l'investissement productif et à encourager les partenariats contribuant à l'implantation d'une industrie pharmaceutique de haute qualité. Cette orientation doit permettre de renforcer la sécurité sanitaire du pays, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ajouté le ministre. De son côté, le directeur général du Groupe Saidal, Younes Bouarara, a estimé que ce partenariat constituait « un saut qualitatif » aussi bien pour le groupe public que pour l'ensemble de l'industrie pharmaceutique nationale. Il a souligné que Roche comptait parmi les principaux acteurs de l'industrie des médicaments innovants, notamment dans le domaine de l'oncologie et, plus particulièrement, dans celui des traitements contre le cancer du sein. Le directeur général de Roche Algérie, Mohamed Ouali Omani, a, pour sa part, mis en avant l'importance de ce contrat, relevant que la coopération et le partenariat entre Roche Algérie et le Groupe Saidal revêtaient « une importance majeure ». Il a également rappelé que les avancées enregistrées en Algérie dans le domaine des médicaments destinés au traitement du cancer du sein ne constituaient pas une fin en soi, mais représentaient une nouvelle étape dans le processus d'implantation de la production de ces traitements dans le pays. L'ambassadrice de la Confédération suisse en Algérie, Marion Waschelt-Kropski, a affirmé que ce partenariat constituait une étape importante dans le renforcement des relations algéro-suisses, notamment dans le domaine de l'industrie pharmaceutique. La diplomate a également salué les efforts consentis par l'Algérie pour développer son industrie pharmaceutique nationale et renforcer ses capacités de production. Le texte ne contient aucune donnée chiffrée exploitable. Il est donc préférable de privilégier un titre court et informatif plutôt que d'y introduire artificiellement un chiffre sans portée journalistique.

Hakima Halimi

Alger

Activation des cellules de veille et renforcement des interventions sur le terrain avec l'arrivée des premières pluies

Les services de la wilaya d'Alger annoncent, jeudi dans un communiqué, l'activation des cellules de veille, suite à l'émission d'un BMS faisant état de l'arrivée des premières pluies. « Suite à l'émission d'un BMS, les services de la wilaya d'Alger ont activé les cellules de veille et mobilisé l'ensemble des moyens humains et matériels, représentés par les circonscriptions administratives, les communes, les directions exécutives et les établissements publics de wilaya, tout en intensifiant les interventions sur le terrain pour parer à toute éventualité », précise la même source.

Nettoyage des avaloirs et caniveaux

Dans ce cadre, « avec l'arrivée des premières pluies, les walis délégués de plusieurs circonscriptions administratives ont effectué des sorties sur le terrain pour s'enquérir du fonctionnement des cellules de veille, constater les mesures prises et les moyens mobilisés, tout en veillant à la mise en œuvre de l'ensemble des mesures préventives nécessaires ». Les services de la wilaya d'Alger « avaient entamé, depuis juillet dernier, la mise en œuvre d'un programme visant à effectuer des opérations périodiques de nettoyage des avaloirs et caniveaux à travers les différentes communes, à titre préventif, afin de prévenir les accidents liés aux intempéries ».

Houda H.



Bouira

Ouverture de foires de fournitures scolaires en prévision de la prochaine rentrée

Des foires de vente de fournitures scolaires ont été ouvertes à travers des communes de la wilaya de Bouira, pour permettre aux familles d'acheter les articles scolaires nécessaires pour leurs enfants à de la rentrée scolaire 2026-2027, a-t-on constaté.Au chef-lieu de wilaya, une grande foire, organisée par la direction du commerce, est ouverte depuis quelques jours à la salle omnisport «Lasbar Smail» de la ville, drainant un grand nombre de familles en compagnie de leurs enfants, venues s'enquérir des prix des fournitures scolaires et pour acheter les articles nécessaires aux enfants scolarisés. Approchée Fatiha, la mère de Samir et Katia qui l'accompagnent, a exprimé sa satisfaction des «prix raisonnables affichés par rapport à ceux des magasins de la ville».D'autres parents d'élèves sillonnent le hall et les différents stands de la foire à la découverte des «exigences» de leur progéniture scolarisée.»L'organisation des foires d'articles scolaires offre aux familles de multiples choix, de modèles, de couleurs, de qualité et de prix, ce qui permet de satisfaire tous les écoliers», a estimé Djamel, un cinquantenaire accompagné de ses trois enfants.Des foires similaires sont également organisées à Sour El Ghozlane (Sud de Bouira), Lakhdaria (Ouest) et M'Chedallah (Est), où les familles affluaient en grand nombre depuis hier mercredi pour profiter aussi des promotions de vente des différentes marques de fournitures scolaires exposées. Ces espaces de vente d'articles scolaires qui drainent de plus en plus de familles et d'enfants, resteront ouverts jusqu'à la fin du mois de septembre, a indiqué le directeur local du Commerce, Farouk Hamdaoui. La rentrée scolaire, placée cette année sous le slogan «Ensemble pour une rentrée scolaire réussie», s'annonce vraiment réussie à Bouira, notamment avec l'ouverture de 9 nouveaux établissements scolaires et la réhabilitation de plusieurs autres structures pour accueillir les écoliers dans de bonnes conditions.»Cette année, nous allons réceptionner 9 nouveaux établissements scolaires, et nous avons aussi réhabilité plusieurs autres structures dont des cantines scolaires, des blocs administratifs, et des classes», a fait savoir le directeur de l'Education nationale, Fatah Bouchareb.

Béjaïa

Fermeture du tunnel N°3 des gorges de Kherrata pour des travaux de réhabilitation

Les services de la wilaya de Bejaïa ont annoncé, que le tunnel N3 des gorges de Kherrata sera fermé à la circulation à partir d'aujourd'hui , en prévision du lancement des travaux de sa réhabilitation.Les mêmes services ont précisé que la fermeture totale du tunnel n3, situé sur la RN9, interviendra à partir de 6h00 du matin du samedi 12 septembre, afin d'entamer la phase principale des travaux de réhabilitation complète de l'ouvrage. La source a ajouté, à ce sujet, qu'un plan de circulation alternatif, renforcé par différents panneaux de signalisation et d'avertissement, sera mis en place pendant toute la durée des travaux, qui ne devraient pas dépasser 12 mois, afin d'assurer une fluidité du trafic routier. Les mêmes services ont souligné que cette opération vise à améliorer la sécurité des usagers de la route, moderniser l'ouvrage et renforcer les conditions de son exploitation. Relevant que la réhabilitation de l'ouvrage sera effectuée conformément aux normes et standards en vigueur en matière de sécurité et d'exploitation des tunnels, la même source a indiqué que les travaux seront achevés dans les meilleurs délais. Pour rappel, les travaux actuellement en cours pour la modernisation des tunnels N1 et N2, situés sur la même route nationale, devraient être achevés avant la fin de l'année en cours.

Tizi-Ouzou

Lancement de la distribution de cheptels aux sinistrés des incendies

L'opération de distribution d'animaux d'élevage aux sinistrés ayant perdu leurs cheptels lors des incendies de fin août dernier, a été entamée à Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).Dans le cadre de la poursuite des opérations de prise en charge et d'indemnisation des citoyens victimes des récents feux de forêt, et en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer l'indemnisation des sinistrés avant le 15 septembre 2026, la wilaya de Tizi Ouzou a officiellement lancé la distribution des animaux d'élevage destinés au renouvellement du cheptel perdu, a indiqué le directeur des services agricoles par intérim, Nadir Boussa.La distribution des bovins a débuté hier soir (mercredi) au niveau de l'Unité locale de développement de l'arboriculture (SODEAR), dans la commune de Draâ Ben Khedda, en présence du chef de daïra de Draâ Ben Khedda et du directeur par intérim des Services agricoles. La distribution des ovins s'est poursuivie aujourd'hui sur le même site, au profit des citoyens recensés par les commissions locales et dont les biens et le cheptel ont été détruits par les incendies.Les dégâts recensés dans le secteur de l'agriculture à Tizi-Ouzou concernent quelque 2.500 agriculteurs et portent notamment sur 128.000 arbres fruitiers, dont 100.000 oliviers, ainsi que des infrastructures agricoles, à savoir, 28 poulaillers, 27 étables, 27 hangars de stockage de matériel et de fourrage. Les pertes en bétail s'élèvent à 54 bovins, 262 ovins, 167 caprins et 2.500 ruches, selon la DSA.L'opération de remise des aides financières et en nature aux sinistrés, en guise d'indemnisation des biens et du cheptel perdus durant les incendies, se poursuivra jusqu'à la prise en charge de l'ensemble des sinistrés recensés, précisent les services de la wilaya dans un communiqué publié jeudi. Ceci étant d'autres parts une caravane médicale d'accompagnement psychologique au profit des victimes des récents incendies a été lancée, jeudi, dans la wilaya de Tizi-Ouzou à l'initiative du comité de wilaya du Croissant Rouge algérien (CRA), a-t-on appris auprès des organisateurs.Composée d'une quarantaine de médecins et de spécialistes, cette initiative, dont la première étape a été le village d'Ait Ali dans la commune de Boghni, s'inscrit dans le prolongement des actions de solidarité déployées à travers l'ensemble des wilayas touchées, dont Tizi-Ouzou, a indiqué M. Aziz Dial, président du Comité de wilaya du CRA.Pour sa part, le Pr. Abes Ziri, professeur en psychiatrie au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou, a précisé que cette opération vise à soutenir et à accompagner psychologiquement les victimes, afin de les aider à surmonter la situation qu'elles ont vécu.»Une prise en charge immédiate est assurée sur place, et si nécessaire, les patients seront orientés et pris en charge au niveau du service du CHU», a-t-il ajouté.Cette caravane poursuivra sa mission au profit des citoyens des autres communes et villages concernés, afin d'assurer une couverture optimale et un soutien psychologique, a-t-on précisé.

Kahina Tasseda

M'sila

Mise en service du dédoublement de la voie d'évitement de Hammam Dalaa

Le dédoublement de la voie d'évitement de la ville de Hammam Dalaa, sur une distance de 10 km, a été mis en service jeudi, dans le cadre du lot N 03 du projet de dédoublement de la RN 60/60A dans la wilaya de M'sila, a indiqué un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base.Cette voie permettra aux véhicules, notamment les poids lourds, de dévier le centre-ville de Hammam Dalaa, qui connaît un trafic routier très dense, contribuant ainsi à la décongestion et à la fluidité de la circulation. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à développer et à moderniser le réseau routier, et à renforcer le raccordement de la wilaya de M'sila au réseau autoroutier, à travers la réalisation d'axes à double voie et rapides en direction de l'autoroute Est-Ouest, ajoute la même source.Le plan de raccordement comprend un axe en direction de l'autoroute Est-Ouest au niveau de Hammam El-Biban, via le dédoublement de la RN 60/60A sur une distance de 38 km, ainsi qu'un autre axe vers Bordj Bou Arreridj via la RN 45, en sus de l'axe Sidi Aissa-Bouira sur la RN 08.Ces projets devraient contribuer à améliorer la fluidité du trafic routier et à éliminer les points noirs, tout en soutenant la dynamique économique et commerciale de la wilaya de M'sila et des wilayas limitrophes.

Bourahla Bassem



Batna

Remise en service du chemin de wilaya CW-18 après sa réhabilitation

Le chemin de wilaya CW-18 reliant la commune de Chemora (Batna) à celle d'Ain Zitoune (Oum El Bouaghi) a été remis en service mercredi après sa réhabilitation sur une distance de 13 km.Selon les explications données au wali Riadh Benahmed qui a présidé l'opération au cours de tournée dans les deux communes de Chémora et Batna, ce projet «a été réalisé en deux tranches grâce au rythme hâté des travaux ce qui a permis sa réception savant les délais contractuels».Le directeur local des travaux publics, Fateh Bouali, a affirmé à l'occasion que l'objectif de ce projet est de réhabiliter cette route de sorte à assurer la sécurité des usagers notamment des mechtas de la commune de Chemora, à soutenir le développement social-économique de la région et à relier les deux wilayas de Batna et Oum El Bouaghi.Dans une déclaration à la presse, le wali a précisé que ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de la direction des travaux publics et traduit la dynamique de ce secteur à l'échelle local, soulignant que tous les projets du secteur retenus pour la wilaya au titre de 2026 sont lancés et leurs travaux avancent à excellent rythme.Concernant le doublement de la RN-88 entre les deux wilayas de Batna et Khenchela sur 57 km qui accuse du retard, le wali a relevé que ce projet fait l'objet d'un suivi spécial et devra être réceptionné dans deux ou trois mois au plus tard.Dans la ville de Batna, M. Benahmed a donné le coup d'envoi des travaux de protection de la route mitoyenne au pont réalisé à la cité Kechida afin de consolider la sécurité des usagers et préserver cette route et les ouvrages limitrophes.Une enveloppe financière de près de 8 millions DA a été allouée à cette opération du programme sectoriel a-t-on expliqué à l'occasion.M. Benahmed a donné sur site des instructions à l'entreprise de réalisation insistant sur le respect des délais contractuels fixés à six mois et des normes en vigueur.

Guelma

418 établissements scolaires raccordés aux services de téléphonie fixe et d'internet

Le programme de généralisation des services de téléphonie fixe et d'internet aux établissements scolaires de la wilaya de Guelma a permis concomitamment à la rentrée scolaire 2026/2027 de raccorder 418 établissements des trois paliers de l'enseignement, a-t-on appris auprès de la direction opérationnelle de wilaya d'Algérie Télécom. Mme Soulef Bouchemla, chargée de la communication à cette direction, a précisé que les établissements raccordés font partie d'un total de 458 établissements en service à travers les 34 communes de la wilaya, reflétant ainsi les efforts déployés localement pour concrétiser le programme de généralisation des services de téléphonie fixe et d'internet aux établissements scolaires. La même source a ajouté que les données concernant la nouvelle rentrée scolaire montrent ainsi que les services de téléphonie fixe et d'internet ont été acheminés à tous les lycées au nombre de 46 dans la wilaya, à la totalité des CEM de la wilaya ainsi qu'à 274 sur 314 écoles primaires. De grands efforts ont été fournis afin de trouver des solutions techniques adéquates pour raccorder les écoles primaires restant au nombre de 40, soit par réseau de fibres optiques ou par les stations 4G en raison de la situation de ces établissements dans des régions reculées.

Souk Ahras

Mise en service prochaine d'une polyclinique à la cité des 2.900 logements

Une nouvelle polyclinique sera prochainement mise en service à la cité des 2.900 logements de la ville de Souk Ahras dans le cadre du programme du ministère de la Santé relatif à la réalisation d'équipements publics intégrés aux nouvelles cités, a-t-on appris auprès du directeur local des équipements publics.M. Mohamed Boumahras a précisé que les travaux de réalisation de cette structure de santé auxquels une enveloppe financière de plus de 280 millions DA a été allouée ont été dernièrement achevés et l'opération de son équipement touche à sa fin, ajoutant que cette polyclinique est en cours d'être dotée d'équipements et installations médicales modernes pour assurer la bonne prise en charge des malades et des prestations sanitaires de proximité dans diverses spécialités. Cette structure conçue selon des critères modernes disposera des divers services dont ceux de médecine générale, de pédiatrie, de gynécologie, de médecine dentaire en plus d'une salle de soins, d'un laboratoire, d'une salle de radiologie et des espaces d'accueil et d'orientation, lui permettant d'assurer des services sanitaires de proximité et de renforcer la prise en charge médicale des citoyens, selon le même responsable.L'entrée en service de cette structure permettra de consolider la couverture sanitaire et la prise en charge des malades de la région au sein d'un espace moderne répondant aux besoins et aspirations des citoyens en termes de qualité des prestations.

Constantine

4 nouveaux établissements scolaires pour la ville Ali Mendjeli

Le secteur de l'Education de la wilaya de Constantine vient de bénéficier de projets de réalisation de 4 nouveaux établissements scolaires, à la ville Ali Mendjeli, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la wilaya.Il s'agit de la réalisation de 2 lycées, un collège d'enseignement moyen (CEM) et une école primaire, selon les précisions fournies par la même source.Les nouvelles infrastructures scolaires seront implanté dans les sites où le besoin en la matière est exprimé notamment à l'unité de voisinage UV20 extension et l'UV4.Il s'agit là de mesures décidées pour être au diapason des besoins induits par l'extension urbaine et les nouveaux programmes de logements, tout en contribuant à rapprocher les établissements scolaires des populations concernées et à améliorer les conditions de scolarisation dans les nouveaux pôles d'habitat, a-t-on estimé.Pour rappel, 14 établissements scolaires (des trois paliers) viendront renforcer la cartographie pédagogique de la wilaya à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027.

M. E. H.

Sétif

Le secteur de l'éducation renforcé de 32 établissements au titre de la rentrée 2026/2027

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Sétif se renforcera de 32 établissements au titre de la rentrée scolaire 2026/2027, a-t-on appris auprès du directeur local de l'éducation.M. Rachid Benmessaoud a précisé qu'il s'agit de 12 nouvelles écoles primaires, la récupération de trois autres qui étaient des annexes de CEM, 58 classes d'extension et 29 cantines, ajoutant que le palier moyen réceptionnera 10 CEM, 10 classes d'extension, 3 demi-pensionnats et 3 terrains de sport.Le palier moyen sera renforcé à cette rentrée par 7 lycées, 2 classes d'extension, 1 demi-pensionnat et 3 salles de sports.Ces réalisations s'ajouteront aux structures scolaires existantes, accompagneront l'augmentation des effectifs scolarisés et assureront de meilleures conditions pour la nouvelle rentrée scolaire.Le secteur de l'éducation à Sétif compte 1.296 établissements dont 935 primaires, 248 CEM et 113 lycées qui accueilleront au titre de cette rentrée scolaire 2026/2027 un total de 558.878 élèves.

Relizane

63 points de vente agréés dédiés aux manuels scolaires

L'Office national des publications scolaires (ONPS) antenne de la wilaya de Relizane a mobilisé 63 points de vente agréés pour la commercialisation des manuels scolaires, en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, a indiqué jeudi la Direction de l'éducation de la wilaya.

Le dispositif comprend 20 points de vente implantés au niveau des écoles primaires et 39 librairies privées réparties à travers les différentes communes de la wilaya, afin de faciliter l'acquisition des manuels scolaires destinés aux différents cycles d'enseignement, a précise une source de la cellule de l'information et de la communication de la direction.Deux autres points de vente relevant du centre de wilaya de distribution des manuels scolaires ont également été ouverts à Mazouna et Relizane. Deux expositions-ventes de manuels scolaires sont, par ailleurs, organisées à la maison de jeunes «Gahal Bouabdellah», à Oued Rhiou, et à la maison de la culture «Mohamed Issiakhem», au chef-lieu de la wilaya.La direction de l'éducation a affirmé, à ce titre, que les manuels scolaires sont «disponibles en quantités suffisantes» et que leur acquisition auprès des points de vente agréés s'effectue aux prix fixés par l'Office national des publications scolaires.Ce dispositif vise à «faciliter l'acquisition des livres scolaires par les parents d'élèves et à contribuer à réduire la pression sur les établissements scolaires durant la période de rentrée», a-t-on souligné.Par ailleurs, le secteur de l'éducation à Relizane devrait réceptionner, au cours de l'année scolaire 2026-2027, près de 12 nouvelles infrastructures scolaires, destinées à améliorer les conditions d'accueil des élèves, dont le nombre dépasse 260.000, répartis sur 509 écoles primaires, 132 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 63 lycées.

Moussa O.



Infos d'Oran

Mise en service de deux nouveaux services d'urgences à Mers El Hadjadj et Aïn El Turk

Les structures de santé publique de la wilaya d'Oran ont été renforcées par deux nouveaux services d'urgences au niveau de l'établissement public hospitalier (EPH) de Mers El Hadjadj et de l'EPH «Medjber Tami» d'Aïn El Turk, dans le cadre des efforts visant à améliorer la prise en charge des cas urgents et à renforcer les prestations de santé au profit des habitants et des visiteurs des communes côtières, a indiqué jeudi le directeur de la santé et de la population, Kaci Abdallah.Le responsable a précisé que le nouveau service des urgences de l'EPH de Mers El Hadjadj est récemment entré en service, tandis que la réception du bloc opératoire de l'établissement est prévue «dans les prochains jours», ce qui permettra de renforcer davantage ses capacités de prise en charge des patients de la région.Concernant l'EPH «Medjber Tami» d'Aïn El Turk, il a fait savoir qu'un nouveau service des urgences est actuellement en cours de réalisation, précisant que le bâtiment destiné à cet effet devrait être réceptionné «à la fin de l'année en cours».Ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'un programme visant à renforcer les structures de santé de la wilaya et à améliorer la qualité des prestations fournies aux citoyens, notamment dans les zones côtières qui connaissent une forte affluence durant la saison estivale.Le renforcement des capacités de prise en charge des deux établissements revêt une importance particulière en raison de leur implantation dans des communes côtières enregistrant une hausse sensible du nombre d'habitants et de visiteurs durant la période estivale, notamment les estivants fréquentant les plages et les infrastructures touristiques, a souligné M. Kaci.La mise en service de ces nouvelles structures devrait contribuer à rapprocher les services d'urgences des citoyens, à réduire la pression sur les autres établissements de santé et à améliorer les conditions d'accueil, d'orientation et de prise en charge des patients, tout en permettant une intervention plus rapide en cas d'urgence.

Les travaux d'un silo de stockage de céréales d'une capacité d'un million de quintaux achevés à 50 %

Le taux d'avancement des travaux de réalisation d'un silo destiné au stockage de céréales, d'une capacité d'un million de quintaux, implanté dans la zone de Sidi Belkheir, relevant de la commune d'Oued Tlélat (wilaya d'Oran), a atteint près de 50 %, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ce projet s'inscrit dans le cadre des projets stratégiques visant à renforcer les capacités de stockage des céréales dans la wilaya d'Oran. Sa réalisation a été confiée à l'entreprise de construction «Cosider».Dans le cadre du suivi sur le terrain des projets stratégiques, le wali d'Oran, Ibrahim Ouchene, a effectué mercredi une visite au site du projet afin de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux et de s'informer des différentes étapes de sa réalisation. Lors de cette visite, le wali a reçu des explications techniques sur le déroulement des travaux et leur taux d'avancement. Il a, à cette occasion, donné des instructions visant à intensifier les efforts et à accélérer le rythme de réalisation, en vue de permettre la réception du projet dans les délais impartis. Cette infrastructure devrait contribuer au renforcement des capacités de stockage des céréales dans la wilaya d'Oran et à l'amélioration des conditions de conservation de ces produits stratégiques.

L. K.

Tiaret

Lâcher de 250 canards colverts au barrage de Dahmouni

Quelque 250 canards colverts ont été lâchés au barrage de Dahmouni, dans la wilaya de Tiaret, dans le cadre d'une opération visant à renforcer la biodiversité au niveau des zones humides, a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts. Le chef du service de protection de la faune et de la flore à la Conservation des forêts, Abdelkader Abidi, a indiqué que cette opération, menée mercredi sous la supervision du secrétaire général de la wilaya chargé de la gestion de ses affaires, Rabah Mourad Yaza, s'est déroulée en présence de plusieurs organismes et partenaires, notamment le Centre cynégétique de Réghaïa, qui a fourni les oiseaux, ainsi que des services de sécurité, de la Fédération de wilaya des chasseurs et d'associations environnementales. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de la Conservation des forêts visant à renforcer la biodiversité à travers la wilaya, notamment au niveau des zones humides.

Le barrage de Dahmouni a été retenu pour accueillir ce premier lot de canards en raison de son niveau de remplissage presque complet et de la surveillance permanente assurée par les organismes chargés de la gestion de cet ouvrage hydraulique.Ces conditions devraient favoriser la réussite de l'opération et permettre aux agents de la Conservation des forêts d'assurer le suivi des déplacements des oiseaux ainsi que leur degré d'adaptation à l'environnement local, dans le cadre de leur mission de suivi de la faune sauvage au niveau des zones humides.

Le responsable a précisé qu'un nombre similaire de canards colverts sera lâché dans les prochains jours au niveau de la zone humide «Daïa El Khadra», située dans la commune de Chehaïma.L'opération intervient en application d'un programme établi entre la Conservation des forêts de la wilaya de Tiaret et le Centre cynégétique de Réghaïa, prévoyant le lâcher d'un total de 500 oiseaux à travers la wilaya.Pour rappel, la Conservation des forêts avait procédé, il y a deux semaines, à une opération similaire avec le lâcher de 400 perdrix dans la forêt de «Tagdemt», dans le cadre d'un programme destiné à développer la faune forestière, à préserver la biodiversité et à valoriser le patrimoine cynégétique.

Aïn Temouchent

Production de plus de 300.000 quintaux de tomates de saison

La wilaya d'Aïn Temouchent a réalisé, au cours de la campagne agricole en cours, une production de plus de 300.000 quintaux (qx) de tomates de saison, a-t-on appris, auprès des services agricoles de la wilaya.Une production de plus de 300.000 quintaux de tomates de saison a été réalisée sur une superficie de 480 hectares, répartie à travers l'ensemble des communes de la wilaya, a indiqué le chef du service des statistiques et des enquêtes économiques à la direction des Services agricoles, Abdeljalil Bouhadjar.La superficie totale consacrée à la culture de la tomate s'est élevée à 900 hectares dans la wilaya, durant l'année en cours, a précisé le même responsable.La production annuelle de tomates au cours de la campagne agricole actuelle a atteint 450.000 quintaux, dont 300.000 quintaux de tomates de saison. Cette filière agricole maintient ainsi ses niveaux de production annuels, tout en conservant sa qualité remarquable, selon la même source.Le climat favorable qui caractérise plusieurs zones agricoles d'Aïn Temouchent contribue au succès de la culture de la tomate tout au long de l'année. Il participe également de manière significative à la stabilité des niveaux de sa production dans la wilaya, a-t-on souligné.

CAPTerre de Timimoun

Formation de 5 jours pour transmettre des savoir-faire du Gourara

Le Centre algérien du patrimoine culturel bâti en terre (CAPTerre) de Timimoun organise, du 27 septembre au 1er octobre prochain, au siège de l'établissement, une session de formation consacrée à la sculpture murale sur argile.

D'une durée de cinq jours, cette formation gratuite s'inscrit dans le cadre des activités régulières que le Centre organise, et qui sont consacrées à la connaissance, à la pratique et à la transmission des savoir-faire liés au patrimoine bâti en terre de la région du Gourara. La session s'adresse aux personnes souhaitant s'initier à cette technique ou approfondir leurs connaissances dans le domaine de la sculpture murale sur argile, une pratique associée à l'aire culturelle du Gourara, dont Timimoun constitue l'un des principaux pôles historiques et culturels. Les personnes intéressées sont invitées à effectuer leur inscription au plus tard le 19 septembre 2026 à 23h59. Les modalités d'inscription ainsi que les informations complémentaires sont accessibles à travers un formulaire mis à disposition sur la page officielle du CAPTerre sur Facebook. Selon le programme, la formation alternera entre des séances théoriques et des ateliers pratiques. Le volet théorique portera notamment sur une introduction aux architectures de terre, les principales techniques de construction utilisant les matériaux locaux, ainsi que sur les caractéristiques de l'art de la sculpture sur argile. Les participants seront également initiés aux différentes étapes nécessaires à la réalisation d'un ouvrage en terre. Les séances pratiques comprendront la reconnaissance des terres, l'étude de la composition des enduits en terre, la préparation des supports et leur application. Une place importante sera également accordée aux motifs décoratifs zénètes, à travers des exercices d'initiation au dessin sur papier, avant leur reproduction et leur sculpture sur des supports muraux. La session sera clôturée par un examen destiné à évaluer les compétences acquises au cours des cinq jours de formation. Par ailleurs, cette session, consacrée à l'apprentissage d'une technique artisanale, valorise la sculpture sur argile comme partie intégrante des savoir-faire associés au bâti en terre du Gourara, où les matériaux locaux, les techniques de construction et les formes décoratives participent à l'identité architecturale des ksour et des anciennes constructions de la région..



En structurant cet apprentissage sous forme de cycles réguliers, ouverts et documentés, le CAPTerre participe non seulement à valoriser un patrimoine architectural menacé, à sauvegarder une pratique et des métiers, mais aussi et surtout à ouvrir des perspectives pour des constructions modernes avec des matériaux locaux, d'autant que l'architecture de terre suscite un regain d'intérêt de part le monde pour ses qualités bioclimatiques et son faible impact environnemental. Il y a lieu de rappeler, enfin, que le CAPTerre est un établissement public placé sous la tutelle du ministère de la Culture et des Arts, qui intervient dans le domaine du patrimoine culturel bâti en terre, et œuvre à la connaissance et à la valorisation des savoir-faire qui lui sont liés.

Frih K.

Festival international de l'art rupestre

Djanet accueille la 1re édition, un choix guidé par la richesse du Tassili n'Ajjer

En prévision de la première édition du Festival international de l'art rupestre, prévue à Djanet du 19 au 24 octobre prochain, le commissariat du festival ouvre les candidatures pour une résidence artistique destinée aux étudiants des Écoles des beaux-arts d'Algérie. Selon un communiqué du commissariat du festival, l'initiative vise à faire découvrir aux jeunes créateurs le patrimoine rupestre national et sa richesse historique, culturelle et artistique. La résidence leur permettra de découvrir cet héritage dans son environnement et d'en comprendre les différentes dimensions avant de réaliser un travail personnel. Les participants devront créer des œuvres originales inspirées de l'art rupestre. Ils pourront ainsi établir un lien entre ce patrimoine ancien et la création contemporaine, tout en développant leur propre vision des formes, des motifs et des témoignages laissés par les anciennes populations du Sahara. Il faut rappeler que Djanet a été choisie en raison de la richesse du Tassili n'Ajjer et de l'ensemble exceptionnel de peintures et de gravures rupestres. Ces œuvres, qui témoignent de la présence de populations ayant vécu dans le Sahara à différentes périodes, constituent une importante source d'inspiration pour les artistes et permettent de réfléchir aux liens entre mémoire, patrimoine et création.Les travaux réalisés pendant la résidence seront présentés dans une exposition organisée durant le festival. Le public pourra ainsi découvrir les œuvres produites et voir comment une nouvelle génération d'artistes réinterprète cet héritage. 15 étudiants seront sélectionnés après l'examen de leurs dossiers, selon les critères fixés par les organisateurs. Les candidatures doivent être envoyées uniquement à l'aide du formulaire d'inscription en ligne communiqué par le commissariat du festival. Cette résidence ne se limite pas à la découverte du patrimoine. Elle vise aussi à permettre aux jeunes créateurs de se l'approprier. Grâce à l'observation, à l'immersion et à la création, l'art rupestre devient un support de réflexion et de production artistique. Les étudiants pourront également confronter leur pratique à un patrimoine lié à la longue histoire du Sahara.Les œuvres présentées permettront enfin de découvrir les différentes façons d'interpréter cet héritage. Elles montreront aussi comment la création contemporaine peut participer à sa transmission et à son renouvellement. Institué par arrêté ministériel en février dernier, le Festival culturel international de l'art rupestre « Arts du Tassili » constitue un nouveau rendez-vous consacré à la protection, à l'étude et à la valorisation du patrimoine rupestre algérien. A travers sa première édition, le festival entend réunir artistes, chercheurs et acteurs culturels autour de l'art rupestre, tout en favorisant sa transmission auprès des nouvelles générations et son dialogue avec la création contemporaine.

Chlef

Des ateliers de formation pour préserver et valoriser l'habit traditionnel local

La Direction du tourisme et de l'artisanat de Chlef a lancé une série d'ateliers de formation consacrés à l'habit traditionnel local, visant à préserver ce patrimoine culturel et à promouvoir les vêtements traditionnels algériens. Ces formations s'inscrivent dans le cadre des orientations du ministère de tutelle relatives à la protection du patrimoine culturel national, ainsi que dans la préparation de la participation au Salon national de l'habitat traditionnel. Elle vise à valoriser le costume traditionnel chélifien et à assurer sa préservation auprès des nouvelles générations.Au cours de cette semaine, un atelier consacré à la confection du costume traditionnel chélifien a été organisé sous l'encadrement d'une formatrice et artisane au profit de 12 participants, avec un accent particulier sur la transmission des techniques et connaissances liées a ce costume, ainsi que la préservation de son authenticité et de ses spécificités.Placés sous le slogan «Un patrimoine que nous protégeons, un métier que nous soutenons, une authenticité que nous transmettons aux générations», les ateliers se poursuivront conformément aux inscriptions et au programme établi par les services compétents. Des actions de sensibilisation sont également menées auprès des commerçants de vêtements traditionnels afin de préserver les différents éléments et détails du costume chélifien, notamment la blouza chélifienne, le karakou local, le burnous et les tenues traditionnelles masculines. A cette occasion, les services concernés ont appelé les artisans locaux à participer massivement à cette compétition afin de mettre en valeur la richesse et la diversité de l'artisanat local et de contribuer à faire connaître les produits artisanaux de Chlef.

Pour les besoins du film sur l'Émir Abdelkader

Repérage des sites historiques à Tiaret

La préparation du film consacré à l'émir Abdelkader a été au centre d'une rencontre, tenue, mardi, au siège de la Direction de la culture et des arts de la wilaya de Tiaret, entre sa directrice, Mama Bachir, et une délégation de l'établissement public «El-Djazaïr Production», créé par décret présidentiel pour assurer la production, la distribution et l'exploitation de cette œuvre cinématographique. Outre les membres de la délégation, la rencontre a réuni le directeur de la maison de la culture et des arts Ali- Maâchi, l'écrivain-historien Amar Belkhodja, ainsi que le chef du service d'administration et de planification. Les échanges ont principalement porté sur la prospection des sites historiques liés au parcours de l'Émir Abdelkader, une étape destinée à identifier les lieux susceptibles d'accueillir les différentes séquences du film. Cette démarche vise à privilégier des sites de tournage authentiques, afin de restituer avec davantage de fidélité l'environnement historique et géographique dans lequel s'est déroulée une partie de son parcours. Dans la wilaya de Tiaret, plusieurs lieux présentent, à ce titre, un intérêt particulier, notamment Tagdempt, où l'Émir Abdelkader avait établi sa capitale et entrepris d'organiser les structures de son État, ainsi que les terres consacrées à l'élevage des chevaux et Zmalet El Emir, des sites étroitement associés à cette période de l'histoire nationale. Le repérage de ces sites devrait ainsi permettre à l'équipe du projet de conjuguer exigence historique et authenticité des décors, tout en mettant en valeur un patrimoine qui conserve les traces de l'épopée de l'Émir Abdelkader. Au-delà du tournage, cette initiative constitue également une occasion de faire connaître et de valoriser les lieux de mémoire liés à cette figure majeure de l'histoire algérienne.

Voici la quantité exacte de sport à faire chaque semaine pour réduire votre tension

L'hypertension artérielle, un fléau silencieux qui touche des milliards de personnes dans le monde. Et si la solution résidait dans une activité physique régulière ? Une étude révolutionnaire menée sur plus de 5 000 individus dévoile l'importance cruciale de l'exercice dès le plus jeune âge. Découvrez comment bouger peut devenir votre meilleur allié contre la pression artérielle élevée. L'hypertension artérielle, souvent qualifiée de « tueur silencieux », affecte une part importante de la population mondiale. Cette condition, qui peut conduire à de graves complications cardiovasculaires, semble pourtant avoir un remède accessible à tous : l'activité physique. Une étude américaine d'envergure, publiée en avril 2021, met en lumière l'impact considérable de l'exercice régulier sur la prévention de l'hypertension à long terme. Plongeons dans les résultats de cette recherche qui pourrait bien métamorphoser notre approche de la santé cardiaque. Les résultats ont été publiés dans l'American Journal of Preventive Medicine.



Le lien entre activité physique et hypertension

L'étude menée par l'Université de Californie à San Francisco (UCSF) a suivi plus de 5 100 adultes pendant trois décennies. Les chercheurs ont observé une corrélation frappante entre les niveaux d'activité physique et l'apparition de l'hypertension artérielle. Les résultats sont sans équivoque : Une baisse générale de l'activité physique entre 18 et 40 ans. Une augmentation parallèle des taux d'hypertension. Un impact positif significatif de l'exercice régulier sur la pression artérielle. Le Dr Jason Nagata, expert en médecine des jeunes adultes à l'UCSF, souligne : « Près de la moitié de nos participants avaient des niveaux d'activité physique sous-optimaux dès le début de l'âge adulte, ce qui était significativement associé à l'apparition d'hypertension ». L'étude révèle une information capitale : les individus pratiquant cinq heures d'exercice modéré par semaine - soit le double des recommandations actuelles - présentaient un risque nettement réduit de développer une hypertension. Ce constat est particulièrement marqué chez ceux ayant maintenu ce niveau d'activité jusqu'à 60 ans. Voici les recommandations actuelles et des résultats de l'étude : 2,5 heures/semaine, Risque d'hypertension standard ; 5 heures/semaine, Risque d'hypertension réduit : Cette découverte remet en question les directives actuelles et suggère qu'une activité physique plus soutenue pourrait être nécessaire pour prévenir efficacement l'hypertension.

Les défis de l'activité physique au fil du temps

L'étude met en lumière les obstacles auxquels font face les jeunes adultes pour maintenir une activité physique régulière. Le Dr Nagata explique : « Après le lycée, les opportunités d'activité physique diminuent alors que les jeunes adultes font la transition vers l'université, le monde du travail et la parentalité, érodant leur temps libre ». Facteurs influençant la baisse d'activité physique : Changements de mode de vie. Responsabilités professionnelles croissantes. Obligations familiales. Réduction du temps de loisir. Ces constats soulignent l'importance de développer des programmes de promotion de la santé ciblant spécifiquement les jeunes adultes, afin de les encourager à maintenir une activité physique régulière malgré les défis de la vie quotidienne.

Les disparités raciales face à l'hypertension

L'étude révèle également des différences marquées entre les groupes raciaux en termes d'activité physique et de prévalence de l'hypertension. À 60 ans, 80 à 90 % des participants noirs présentaient une hypertension, contre environ 70 % des hommes blancs et 50 % des femmes blanches. Ces écarts s'expliquent par divers facteurs socio-économiques : Environnement de vie. Accès aux infrastructures sportives. Contraintes professionnelles et familiales. Ces résultats soulignent la nécessité de développer des approches ciblées et inclusives pour promouvoir l'activité physique auprès de toutes les communautés. L'activité physique régulière s'impose comme un outil puissant dans la lutte contre l'hypertension. En doublant les recommandations actuelles, nous pourrions considérablement réduire les risques de développer cette condition. Il est temps de repenser nos habitudes et d'intégrer davantage de mouvement dans notre quotidien, dès le plus jeune âge et tout au long de notre vie.

Jambes lourdes : La graine entière de cette plante est toxique, seul l'extrait normalisé est utilisé



Chevilles gonflées en fin de journée, fourmillements le soir, crampes nocturnes : l'insuffisance veineuse s'aggrave avec la chaleur. Deux plantes reviennent systématiquement dans les usages traditionnels, le mélilot et le marronnier d'Inde. Leur maniement demande des précautions que l'on mentionne rarement. Le sang des membres inférieurs doit remonter vers le cœur en luttant contre la gravité. Lorsque ce retour se fait mal, les symptômes s'installent. Certaines plantes sont traditionnellement employées pour soutenir la circulation veineuse, mais leur composition impose des réserves sérieuses, en particulier lorsqu'elles sont préparées soi-même.

Ce qui se joue dans les jambes

La sensation de jambes lourdes correspond à ce que les médecins appellent une insuffisance veineuse. Le sang peine à remonter des jambes vers le cœur. Deux mécanismes assurent normalement cette remontée. Les valvules, petits clapets situés dans les veines, empêchent le sang de redescendre. La contraction des muscles du mollet, à chaque pas, joue le rôle d'une pompe. Quand les valvules perdent en efficacité et que la paroi des vaisseaux se relâche, le sang stagne. Apparaissent alors les jambes lourdes, les chevilles gonflées, les fourmillements en soirée, les crampes nocturnes, puis des varicosités, voire des varices visibles. Plusieurs facteurs favorisent cette évolution : tabagisme, surpoids, sédentarité, grossesse, ou station debout prolongée dans le cadre professionnel.

Les signes qui imposent de consulter sans attendre

Ce point mérite d'être posé avant tout usage de plantes, car il conditionne le reste. Les complications de l'insuffisance veineuse restent rares mais graves, au premier rang desquelles la thrombose veineuse profonde et l'embolie pulmonaire. Certains signes doivent conduire à consulter en urgence : gonflement soudain d'une seule jambe, douleur du mollet, rougeur ou chaleur localisée, apparition brutale d'un essoufflement ou d'une douleur thoracique. Ces manifestations n'ont rien à voir avec de simples jambes lourdes et ne relèvent d'aucune approche par les plantes. De même, l'apparition d'une plaie qui ne cicatrise pas au niveau de la cheville, ou une modification de l'aspect de la peau à cet endroit, justifie un avis médical.

Le mélilot officinal

Le mélilot officinal (Melilotus officinalis), de la famille des fabacées, figure parmi les plantes dites vénotoniques, réputées augmenter la tonicité des parois veineuses et réduire leur perméabilité. Ce sont ses sommités fleuries qui sont employées, et impérativement séchées. La raison tient à sa chimie : dans la plante fraîche, la coumarine se trouve sous forme de précurseur inactif, et c'est le séchage qui la rend active. Ce séchage constitue précisément le point critique. Il doit être rapide et bien conduit, faute de quoi des moisissures peuvent se développer et transformer la coumarine en dicoumarol, molécule toxique aux propriétés fortement anticoagulantes. C'est d'ailleurs à partir de cette découverte, faite sur du foin de mélilot avarié ayant provoqué des hémorragies chez du bétail, qu'ont été développés les premiers anticoagulants de synthèse. L'absence de moisissure et une odeur de foin coupé légèrement vanillée constituent les indicateurs de qualité usuels. Cette plante est contre-indiquée en cas de traitement anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire, et son usage suppose dans tous les cas un avis médical.

Le marronnier d'Inde

Le marronnier d'Inde (Aesculus hippocastanum) constitue l'autre référence de cette famille d'usages. Des études cliniques ont mis en évidence un intérêt dans les troubles mineurs de la circulation veineuse. Une distinction s'impose toutefois. Les données favorables concernent des extraits standardisés en aescine, produits pharmaceutiques dont la teneur en principe actif est contrôlée. Elles ne se transposent pas à une préparation artisanale, dont la concentration reste inconnue. Or les graines contiennent des saponosides, dont cette aescine, qui présentent une toxicité par voie interne. Les préparations à base de marronnier relèvent pour cette raison de l'usage externe, et les produits destinés à être avalés doivent provenir de circuits pharmaceutiques. Confectionner soi-même une teinture à partir de marrons récoltés expose à un double aléa, celui du dosage et celui de l'identification. C'est la raison pour laquelle les recettes détaillées de ce type ne devraient pas circuler sans encadrement.

Les mesures qui font la différence

Les gestes du quotidien pèsent au moins autant que les plantes, et parfois davantage. La chaleur est à éviter, qu'il s'agisse de bains chauds, de sauna ou de douches trop chaudes, la vasodilatation aggravant la stagnation. Terminer la douche par de l'eau fraîche sur les jambes produit l'effet inverse. Dormir avec les jambes légèrement surélevées facilite le retour veineux pendant la nuit. En fin de journée, quelques mouvements de pédalage jambes en l'air relancent la circulation. L'activité physique régulière constitue le levier principal, marche et natation en tête, puisqu'elle mobilise la pompe musculaire du mollet. Reste une mesure que les approches naturelles mentionnent rarement alors qu'elle est la mieux documentée : la compression veineuse, par bas ou chaussettes adaptés, prescrite après évaluation médicale. Elle demeure le traitement de première intention de l'insuffisance veineuse chronique, et rien dans l'usage des plantes ne s'y substitue.

L'ECHO D'ALGERIE
Www. lechodalgerie.dz

Vingt-cinq ans après les attentats qui ont bouleversé l'ordre international

11-Septembre : Le jour qui a changé le monde

Le 11 septembre 2001, les États-Unis étaient frappés par les attentats les plus meurtriers jamais commis sur leur territoire. En quelques heures, quatre avions de ligne détournés par 19 membres d'Al-Qaïda étaient utilisés pour attaquer plusieurs symboles de la puissance américaine.

Ces événements, qui ont fait 2 977 morts, sans compter les auteurs des attaques, ont profondément transformé les relations internationales et ouvert une nouvelle période marquée par la lutte mondiale contre le terrorisme, les interventions militaires et le renforcement des politiques de sécurité.

Quatre avions détournés en moins de deux heures

Ce mardi matin, quatre avions effectuant des liaisons intérieures aux États-Unis sont détournés après leur décollage. À 8 h 46, le vol American Airlines 11 percute la tour nord du World Trade Center, à New York. Dix-sept minutes plus tard, le vol United Airlines 175 s'écrase contre la tour sud. À 9 h 37, un troisième appareil, le vol American Airlines 77, frappe le Pentagone, siège du département américain de la Défense, près de Washington. Le quatrième avion, le vol United Airlines 93, s'écrase à 10 h 03 dans un champ près de Shanksville, en Pennsylvanie, après la révolte de passagers contre les pirates de l'air. Selon les enquêteurs, l'appareil se dirigeait probablement vers un bâtiment officiel situé à Washington. Les deux tours du World Trade Center s'effondrent dans la matinée. Des milliers de personnes sont tuées, parmi lesquelles des salariés, des voyageurs, des policiers, des pompiers et des secouristes. Les victimes sont originaires de plus de 90 pays. L'enquête américaine attribue la préparation et l'exécution des attentats au réseau Al-Qaïda, alors dirigé par Oussama ben Laden et installé principalement en Afghanistan sous la protection du régime taliban.

Une mobilisation internationale immédiate

Dès le lendemain, le Conseil de sécurité des Nations unies adopte la résolution 1368, condamnant les attentats et reconnaissant le droit à la légitime défense individuelle et collective. L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord engage, pour la première fois de son histoire, le mécanisme de défense collective prévu par l'article 5 de son traité fondateur. Les États-Unis déclarent alors une « guerre mondiale contre le terrorisme ». Cette nouvelle doctrine ne se limite pas à la recherche des responsables du 11-Septembre. Elle entraîne une réorganisation durable des politiques de défense, de renseignement, de surveillance et de coopération internationale. Plusieurs pays renforcent leur législation antiterroriste, les contrôles aux frontières et la surveillance des communications. Les procédures de sécurité dans les aéroports sont profondément modifiées, tandis que les échanges de renseignements entre États et services spécialisés s'intensifient.

L'Afghanistan, première guerre de l'après-11-Septembre

Le 7 octobre 2001, les États-Unis et leurs alliés lancent une intervention militaire en Afghanistan. Leur objectif déclaré est de démanteler Al-Qaïda, de capturer ses dirigeants et de renverser le régime taliban, accusé d'héberger le réseau responsable des attentats. Le gouvernement taliban tombe rapidement, mais le conflit se prolonge pendant près de vingt ans. Une insurrection s'installe, tandis que les forces internationales participent à des opérations militaires et à la reconstruction des institutions afghanes. Oussama ben Laden est tué en mai 2011 au Pakistan lors d'une opération menée par les forces spéciales américaines. La guerre en Afghanistan se poursuit néanmoins jusqu'au retrait des dernières troupes américaines en août 2021. Les talibans reprennent alors le contrôle de Kaboul et du pays, vingt ans après avoir été chassés du pouvoir. Cette guerre a fait des dizaines de milliers de victimes civiles et militaires, provoqué d'importants déplacements de population et profondément fragilisé les infrastructures et l'économie afghanes.

La guerre d'Irak dans le contexte de l'après-11-Septembre

En mars 2003, les États-Unis, soutenus notamment par le Royaume-Uni, envahissent l'Irak. L'administration américaine affirme alors que le régime de Saddam Hussein possède des armes de destruction massive et représente une menace pour la sécurité internationale. Ces armes ne seront pas découvertes. La guerre d'Irak ne constitue pas une riposte directe aux attentats du 11 septembre 2001. La commission américaine chargée d'enquêter sur les attaques n'a pas établi l'existence d'une collaboration opérationnelle entre le régime irakien et Al-Qaïda dans leur préparation ou leur exécution. L'intervention s'inscrit toutefois dans le contexte politique et stratégique créé par la « guerre contre le terrorisme ». La chute de Saddam Hussein est suivie par plusieurs années d'occupation, d'affrontements, d'attentats et de violences confessionnelles. L'affaiblissement de l'État irakien et l'instabilité régionale contribuent ensuite à l'émergence de groupes armés, dont l'organisation autoproclamée État islamique, qui prend le



contrôle de vastes territoires en Irak et en Syrie à partir de 2014.

Un lourd bilan humain et financier

Les conflits et les opérations antiterroristes menés après le 11-Septembre ont concerné l'Afghanistan, l'Irak, le Pakistan, la Syrie, le Yémen, la Somalie et d'autres territoires. Leur bilan exact reste difficile à établir, car les études ne retiennent pas toutes les mêmes zones, périodes ou catégories de victimes. Le projet universitaire américain Costs of War, rattaché à l'Université Brown, estime que les guerres et opérations militaires américaines de l'après-11-Septembre ont provoqué environ 940 000 morts directes jusqu'en 2023. Ses chercheurs évaluent également à plusieurs millions le nombre de décès indirects liés notamment à la destruction des systèmes de santé, à l'insécurité alimentaire, aux déplacements et à la dégradation des conditions de vie. Ces chiffres couvrent un ensemble très large de conflits et ne signifient pas que toutes ces morts résultent directement des attentats du 11-Septembre. Des dizaines de millions de personnes ont par ailleurs été déplacées à l'intérieur de leur pays ou contraintes de chercher refuge à l'étranger. Pour les États-Unis, le coût budgétaire global des guerres et des mesures de sécurité engagées après 2001 se chiffre en milliers de milliards de dollars.

Des sociétés durablement transformées

Au-delà des champs de bataille, le 11-Septembre a modifié la vie quotidienne dans de nombreux pays. Les contrôles aéroportuaires ont été renforcés, les fichiers de surveillance élargis et de nouveaux dispositifs de collecte de renseignements mis en place. Aux États-Unis, l'adoption du Patriot Act a étendu les pouvoirs des autorités fédérales en matière d'enquête et de surveillance. Ces mesures ont suscité des débats durables sur l'équilibre entre la protection de la population, le respect de la vie privée et les libertés publiques. La période a également été marquée par une hausse des actes de discrimination et d'hostilité visant des musulmans ou des personnes perçues comme telles. Parallèlement, les États ont développé leur coopération pour lutter contre le financement du terrorisme, surveiller les déplacements des combattants et prévenir de nouvelles attaques. Certaines pratiques employées au nom de la lutte antiterroriste, notamment les détentions sans procès, les prisons secrètes, les transferts extrajudiciaires et les méthodes d'interrogatoire assimilées à la torture, ont fait l'objet de condamnations internationales.

Un héritage toujours présent

Vingt-cinq ans après les attentats, leurs conséquences demeurent visibles. Le 11-Septembre a transformé les doctrines militaires, les services de renseignement, les politiques de sécurité et les relations entre les États. Il a aussi ouvert une période de guerres longues, dont les effets humains, économiques et politiques continuent de peser sur plusieurs régions. Chaque année, des cérémonies sont organisées à New York, au Pentagone et en Pennsylvanie pour rendre hommage aux victimes. Au-delà de la mémoire de cette journée, cet anniversaire rappelle l'ampleur des bouleversements provoqués par les attentats et par les décisions politiques et militaires qui ont suivi. (Les éléments factuels reposent principalement sur le rapport officiel de la Commission sur le 11-Septembre, la résolution 1368 du Conseil de sécurité de l'ONU et les informations de l'OTAN sur l'article 5). Les évaluations des conséquences humaines doivent toujours être présentées comme des estimations, leur périmètre variant selon les études.

Touria O/R.I

Espagne

Des documents confidentiels révèlent l'implication du Makhzen dans l'acheminement de migrants marocains vers Ceuta

Des documents des services de renseignement et de sécurité espagnols ont révélé l'implication du régime du Makhzen dans l'afflux de milliers de migrants marocains en situation irrégulière vers Ceuta, après une alerte adressée par les services espagnols à leurs homologues marocains concernant un projet de traversée collective, sans qu'une réponse ferme ne soit apportée. Le gouvernement espagnol a publié mercredi 40 documents, rapports et correspondances relatifs aux événements, émanant notamment du Centre national de renseignement (CNI), de la Garde civile, de la Police nationale et du Centre de renseignement des forces armées (CIFAS). Ces documents retracent la chronologie des informations disponibles avant l'afflux massif de migrants les 30 et 31 juillet derniers, au cours duquel plus de 70.000 personnes auraient tenté de rejoindre Ceuta. Selon un document du CNI, les services espagnols avaient alerté, le 29 juillet, les deux services de renseignement marocains DGST et DGED sur des appels à une traversée vers Ceuta par voie terrestre et maritime le lendemain. Le journal espagnol «El Pais» a indiqué que les deux groupes suivis par les services espagnols comptaient près de 180.000 personnes. Les informations avaient été transmises aux autorités espagnoles compétentes à Ceuta ainsi qu'à la Garde civile, confirmant le niveau d'alerte avant le déclenchement des événements. Dans les premières heures du 30 juillet, les services espagnols ont constaté que les autorités marocaines n'avaient pas pris de mesures pour contenir la situation, alors que des centaines de personnes avaient déjà tenté de rejoindre Ceuta à la nage durant la nuit précédente. Le CIFAS a affirmé que le comportement des forces marocaines était marqué par la passivité, permettant la poursuite des traversées terrestres et maritimes. Le rapport a également relevé la faiblesse du dispositif sécuritaire marocain alors que les rassemblements se multipliaient sur la côte opposée à Ceuta. Selon le journal «El Diario», des rapports sécuritaires espagnols font état de l'absence d'actions marocaines pour empêcher les regroupements, citant des témoignages de migrants affirmant être passés près d'agents de sécurité marocains sans être arrêtés et avoir reçu, pour certains, des indications sur les itinéraires à suivre. Un rapport de la Police espagnole évoque également l'intervention d'éléments marocains en uniforme pour orienter certains migrants vers des points de passage, qualifiant la réponse marocaine de «tolérance totale». Les documents espagnols écartent par ailleurs la responsabilité exclusive des réseaux de passeurs, estimant qu'ils n'auraient pas été capables d'organiser un mouvement d'une telle ampleur, dépassant 70.000 personnes. Ces éléments mettent en cause, selon les rapports espagnols, le rôle du Makhzen dans l'utilisation de la question migratoire comme moyen de pression sur l'Espagne, tout en cherchant à se soustraire à sa responsabilité dans cette crise.

Crise diplomatique avec les Émirats

Les partis politiques algériens saluent une décision «souveraine et juste»

Les partis politiques ont exprimé leur soutien total à la décision souveraine de l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis. La classe politique algérienne fait bloc.



Face à la décision souveraine de rompre les relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis, plusieurs partis politiques du pays, du FLN au FFS, en passant par le RND et le Front El Moustakbal, ont exprimé un soutien unanime, saluant une mesure dictée par la défense des intérêts supérieurs de la nation et la préservation de la souveraineté territoriale.

FLN : un soutien absolu pour préserver l'intégrité nationale

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a exprimé, jeudi dans un communiqué, son soutien total et absolu à la décision souveraine et ferme prise par le Gouvernement algérien de rompre les relations diplomatiques avec les Emirats arabes unis. Le parti estime que « cette mesure ferme est dictée par la nécessité de préserver les intérêts supérieurs du pays et intervient en réaction naturelle face à la persistance de comportements et d'agissements provocateurs et hostiles injustifiés visant à porter atteinte à l'intégrité de notre territoire national ». Face aux développements actuels, le parti du FLN a lancé un appel à l'ensemble des forces vives pour œuvrer à « renforcer la cohésion nationale, consolider le front intérieur, resserrer les rangs et faire bloc aux côtés des institutions de l'Etat, dirigeants et Armée, afin de déjouer toutes les manœuvres et machinations et de préserver l'intégrité du pays et sa liberté de décision ».

RND: la souveraineté de l'Algérie et la dignité de l'État sont des lignes rouges

Le Rassemblement national démocratique (RND) a également exprimé, dans un communiqué, son soutien total à la décision du Gouvernement algérien de rompre les relations diplomatiques avec les Emirats arabes unis face à la multiplication de leurs « agissements provocateurs et hostiles à l'égard de notre pays ». Le parti a fait part de « son soutien total à la décision de l'Etat algérien de rompre les relations avec les Emirats arabes unis, après avoir épuisé toutes les voies permettant de préserver les relations bilatérales, face à la multiplication par la partie émiratie de ses agissements provocateurs et hostiles, en dépit des nombreuses mises en garde adressées par l'Algérie, qui a fait montre d'une grande retenue et d'un sens élevé des responsabilités ». Pour le RND, « la souveraineté de l'Algérie, la dignité de l'Etat et les intérêts supérieurs du pays sont des lignes rouges sur lesquelles on ne transige pas », rappelant que « la politique étrangère algérienne repose sur des principes clairs et constants, en tête desquels le respect mutuel, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et le respect de leur souveraineté et de leurs décisions nationales ». Tout en réaffirmant sa « confiance la plus totale » dans les institutions de l'Etat algérien, le parti assure soutenir « toutes les décisions de nature à protéger la sécurité nationale, les intérêts supérieurs et la souveraineté nationale de l'Algérie ».

FFS : une décision souveraine et juste dictée par la fermeté diplomatique

Pour le Front des forces socialistes (FFS), la rupture des relations diplomatiques avec les Emirats arabes unis était « une décision souveraine juste », dictée par les actes hostiles de ce pays contre l'Algérie. « La rupture des relations diplomatiques avec les Emirats arabes unis est une décision souveraine juste, dictée par les actes hostiles dont ils se sont rendus coupables et imposée par les exigences de la fermeté diplomatique (…), dans le cadre d'une politique étrangère résolue et équilibrée basée sur la préservation de notre souveraineté nationale, la sauvegarde de notre sécurité nationale et la défense des intérêts supérieurs de l'Etat, conformément aux règles et aux principes qui régissent les relations internationales », indique le FFS dans un communiqué.

Front El Moustakbal : conforter le front intérieur face aux défis de la région

Le Front El Moustakbal a exprimé, quant à lui, son soutien à la décision souveraine de l'Etat algérien de rompre les relations diplomatiques avec les Emirats arabes unis, soulignant qu'elle intervient dans le cadre de l'exercice par l'Algérie de son plein droit de protéger ses intérêts supérieurs et de préserver sa sécurité nationale. Dans son communiqué, le parti a estimé que les décisions prises par l'Algérie reposent sur « une vision responsable et une évaluation précise des impératifs de sécurité et de stabilité, loin des calculs conjoncturels ou des réactions passagères ».Le parti a réitéré sa confiance dans les institutions de l'Etat et dans leur capacité à gérer les différents dossiers « de manière à préserver la stature, la souveraineté et l'indépendance décisionnelle de l'Algérie ». A la lumière des mutations et des défis accélérés que connaît la région, le Front El Moustakbal a appelé à « conforter le front intérieur, resserrer les rangs et faire bloc autour des institutions de la République pour renforcer la capacité de l'Algérie à faire face aux différentes pressions et à préserver ses intérêts stratégiques ».Il a, dans ce cadre, rappelé « les principes constants sur lesquels repose la diplomatie algérienne, notamment le respect de la souveraineté des Etats, le soutien aux causes justes et la défense de la sécurité et de la stabilité, en accord avec la stature et le rôle responsable de l'Algérie aux niveaux régional et international ». Le parti Tajamou Amel El-Djazaïr (TAJ) a mis en avant son plein appui à cette décision, « les Emirats arabes unis s'étant impliqués dans des complots aux conséquences imprévisibles contre la souveraineté et la sécurité de l'Algérie », considérant que cette démarche « est en faveur de la préservation de la souveraineté nationale et de l'indépendance de notre décision politique ». Cette décision « est souveraine par excellence et a été prise par l'Etat algérien après une évaluation approfondie de l'ensemble des développements qu'ont connus les relations bilatérales au cours des dernières années », a-t-il soutenu, faisant observer que les Emirats « se sont impliqués dans des complots aux conséquences imprévisibles contre la souveraineté et la sécurité nationale de l'Algérie, cette décision ayant été prise après l'épuisement des différentes voies visant à leur donner une chance de corriger leurs erreurs et de revenir sur celles-ci ».
De son côté, le Mouvement El-Bina a souligné, dans un communiqué, son appui à cette décision ainsi qu'à toutes les « décisions souveraines liées à la préservation des intérêts vitaux de la Nation algérienne, particulièrement celles ayant trait aux questions de défense, de sécurité et de politique étrangère ».
Dans le même sens, le parti de la Liberté et de la Justice (PLJ) a fait part de son « soutien total à la décision de l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec les Emirats arabes unis », qualifiant cette décision « de mesure souveraine et décisive imposée par la nécessité de protéger la sécurité nationale algérienne et de préserver la décision nationale face à ce que le comportement émirati constitue désormais une source de préoccupation et une menace croissante pour la stabilité de l'Algérie et ses intérêts suprêmes ».
Le Parti El Karama, a, de son côté, salué la décision « souveraine » de l'Algérie, affichant son « soutien total aux hautes autorités du pays dans toutes les décisions et mesures de nature à préserver la souveraineté de l'Algérie, sa sécurité nationale et ses intérêts suprêmes ».
L'Algérie « n'est pas un Etat que l'on peut provoquer, menacer ou dont les intérêts peuvent être bafoués sans riposte », a-t-il dit ajoutant que « sa souveraineté est une ligne rouge, que sa sécurité nationale n'est pas négociable et que sa décision nationale indépendante n'accepte ni tutelle, ni ingérence, ni chantage ».
De son côté, l'Alliance Nationale Républicaine (ANR), s'est félicitée de cette décision souveraine, affirmant « son plein soutien à la position de l'Etat algérien et aux décisions qu'il prend pour défendre ses intérêts nationaux suprêmes et protéger sa souveraineté et sa dignité ».
Pour le Front de la Bonne gouvernance (FBG), la souveraineté de l'Etat algérien et l'indépendance de sa décision nationale constituent « des constantes inébranlables », affichant son « soutien aux décisions souveraines de l'Etat, partant de sa responsabilité constitutionnelle dans la préservation de la sécurité nationale, la préservation de la souveraineté et de l'indépendance ainsi que la défense des intérêts suprêmes de l'Algérie ».
« La cohésion nationale constitue une force stratégique de l'Etat et de la société ainsi qu'un pilier essentiel pour renforcer la stabilité, relever les défis et protéger les intérêts suprêmes de la nation », a souligné le FBG. L'Académie de la jeunesse algérienne (AJA) a, quant à elle, salué cette décision « nationale ferme », témoignant de l'attachement indéfectible de l'Algérie à sa souveraineté, à l'indépendance de ses décisions et à la protection de ses intérêts suprêmes ». Et d'ajouter: « les relations entre les Etats ne peuvent être fondées que sur le respect mutuel, la non-ingérence dans les affaires intérieures et le respect de la souveraineté et de la stabilité des Etats ».
L'Algérie a décidé jeudi de rompre ses relations diplomatiques avec les Emirats, et ce après avoir épuisé toutes les voies permettant de préserver les relations bilatérales, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

R. N.

Selon Winwin

L'Algérie réserve un honneur spécial à Mahrez et Mandi !

Riyad Mahrez et Aïssa Mandi ont tourné la page de l'équipe nationale après la Coupe du monde 2026, mais leur histoire avec les Verts pourrait connaître un dernier chapitre. La FAF préparerait une initiative particulière pour permettre à deux des principaux visages de la dernière décennie de faire leurs adieux autrement.



Le premier rassemblement de l'ère Brahim Hemdani, programmé du 21 septembre au 7 octobre, sera déjà chargé avec deux matchs des éliminatoires de la CAN 2027 et un amical. Mais selon Winwin, la Fédération souhaiterait également profiter de cette trêve pour célébrer deux champions d'Afrique 2019.

Mahrez et Mandi invités par la FAF

En concertation avec Brahim Hemdani, la FAF aurait décidé d'adresser une invitation spéciale à Riyad Mahrez et Aïssa Mandi. Attention, il ne s'agit pas d'un retour en sélection : les deux hommes ne devraient pas apparaître dans la première liste du nouveau sélectionneur. Leur présence serait uniquement symbolique, avec l'objectif de leur rendre l'hommage qu'ils n'ont pas véritablement pu recevoir au moment de leur retraite internationale. Mahrez avait annoncé la sienne dans la foulée de l'élimination contre la Suisse en seizièmes de finale du Mondial 2026. Mandi avait suivi quelques semaines plus tard. Deux départs survenus sans véritable cérémonie devant le public algérien.

Une sortie par la grande porte pour deux monuments

Avec 119 sélections pour Mahrez et 122 pour Mandi, les deux hommes ont traversé plus d'une décennie avec les Fennecs. Ils ont disputé deux Coupes du monde et appartiennent surtout à la génération sacrée championne d'Afrique en 2019. Mahrez en était évidemment l'une des grandes stars et son coup franc victorieux contre le Nigeria en demi-finale reste l'une des images les plus fortes du sacre. Mandi a, lui, incarné une remarquable continuité en défense jusqu'à devenir l'un des joueurs les plus capés de l'histoire algérienne. Islam Slimani réclamait justement cette semaine que ses deux anciens coéquipiers ne soient pas oubliés. « Ce sont deux joueurs qui ont marqué l'histoire de l'Algérie. […] Ce sont des joueurs qui méritent un hommage. » La FAF semble donc partager cet avis.

Un symbole pour lancer l'ère Hemdani

Le timing serait également intéressant. Alors que Hemdani et Anthar Yahia doivent construire l'Algérie de demain, le nouveau staff commencerait son mandat en honorant deux des principaux cadres de la génération précédente.

Et les anciens pourraient décidément être très présents autour de ce rassemblement. Baghdad Bounedjah, Youcef Belaïli et Yacine Brahimi figureraient dans la liste élargie, même si leur présence dans le groupe définitif reste incertaine. Sur le terrain, l'Algérie recevra la Zambie le 25 septembre à Tizi Ouzou avant d'affronter le Burundi à Bujumbura le 29. Elle terminera son rassemblement contre le Niger, le 6 octobre au stade Hocine-Aït-Ahmed. L'une de ces rencontres pourrait donc offrir aux supporters une dernière occasion de saluer Mahrez et Mandi sous les couleurs des Verts, non plus comme joueurs, mais comme deux monuments d'une génération qui s'achève.

EN

Les trois priorités de Hemdani

Comme on le sait, Brahim Hemdani a été nommé nouveau sélectionneur des Verts, succédant au Suisse Vladimir Petkovic. Après une période marquée par plusieurs interrogations, le technicien algérien devra rapidement imposer sa méthode et préparer une sélection appelée à entamer un nouveau cycle. Le calendrier ne lui laissera d'ailleurs que peu de temps pour travailler. Les Verts retrouveront la compétition à la fin du mois avec deux rencontres face à la Zambie et au Burundi, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2027. Ces rendez-vous constitueront les premiers tests grandeur nature du nouveau sélectionneur. Fort de son récent sacre avec les jeunes Fennecs lors du tournoi de football des Jeux méditerranéens, Hemdani arrive avec une expérience récente du football international algérien. Mais à la tête de l'équipe A, plusieurs chantiers importants l'attendent. Trois dossiers apparaissent prioritaires.

Retrouver une véritable solidité défensive

Le premier chantier concerne la défense. Le secteur défensif a représenté l'un des principaux points faibles de l'Algérie durant l'ère Petkovic. Les difficultés ont été particulièrement visibles lors de la dernière Coupe du monde, au cours de laquelle les Verts ont encaissé 9 buts, soit plus de deux buts par match. Hemdani devra donc rapidement trouver la bonne formule afin de renforcer la solidité de son équipe. Cela passera par le choix d'une charnière complémentaire, mais également par un meilleur équilibre collectif entre la défense et le milieu de terrain. Les prochains matchs permettront au nouveau sélectionneur de tester différentes associations et de déterminer les joueurs capables de répondre aux exigences du très haut niveau international.

Préparer l'après-Riyad Mahrez

L'autre immense défi sera de gérer le départ de Riyad Mahrez. Le capitaine historique a annoncé sa retraite internationale après le Mondial 2026, laissant un vide difficile à combler. Avec 119 sélections, 40 buts et 45 passes décisives, Mahrez possède un bilan exceptionnel avec les Verts. Son influence, son expérience et sa capacité à faire la différence dans les moments importants manqueront forcément à la sélection. Hemdani devra désormais faire émerger une nouvelle hiérarchie offensive. Des joueurs comme Anis Hadj Moussa ou Fares Ghedjemis figurent parmi les candidats susceptibles de prendre davantage de responsabilités. L'objectif ne sera toutefois pas de trouver un nouveau Mahrez, mais de construire une animation capable de compenser collectivement son départ.

Stabiliser rapidement le onze

Enfin, Hemdani devra rapidement dégager un onze de référence. Avec la CAN 2027 prévue en juin prochain, le temps de préparation sera relativement court. Les éliminatoires représenteront une occasion idéale pour tester les différentes options et établir une hiérarchie claire à chaque poste. Le nouveau sélectionneur dispose d'ailleurs d'un réservoir important, entre les jeunes talents du championnat algérien et les nombreux binationaux évoluant en Europe, particulièrement en France. À lui désormais de transformer cette richesse en un groupe cohérent, équilibré et compétitif. Les premiers choix de Hemdani et son bras droit, Antar Yahia, seront donc particulièrement scrutés, car ils donneront déjà une idée du nouveau visage qu'il souhaite donner aux Verts.

R. S.

Lille OSC

Plus de peur que de mal pour Nabil Bentaleb

Mardi soir, l'entrée en lice du Lille OSC en Ligue des Champions face au Real Betis a tourné au scénario frustrant. Bien que les Dogues aient dominé les débats lors du premier acte, ils ont fini par céder en seconde période sous la pression des Andalous. Les Nordistes se sont finalement inclinés sur le score de 3 buts à 2. Au-delà du revers collectif, le cas de Nabil Bentaleb a particulièrement suscité l'inquiétude. Le milieu de terrain international algérien a cédé sa place dès la pause alors que son équipe menait pourtant 2 buts à 1.. Ce remplacement surprise a attiré l'attention des observateurs. En conférence de presse d'après-match, l'entraîneur lillois Davide Ancelotti a tenu à clarifier la situation en révélant que sa sortie était due à de soudaines migraines ophtalmiques : « Il ne voyait pas bien. Il ne pouvait pas continuer. Il avait déjà des problèmes vers la fin de la première mi-temps, mais je lui ai demandé de rester sur le terrain parce que je ne voulais pas perdre une cession de changements. Il est resté sur le terrain trois minutes de plus, mais il ne pouvait pas continuer » .Fort heureusement, le problème médical rencontré par l'ancien joueur de Tottenham s'est avéré temporaire. Présent au centre d'entraînement ce jeudi matin dans le cadre de la préparation de la réception de Troyes en Ligue 1 ce dimanche, le milieu de 31 ans s'est entraîné tout à fait normalement avec le reste du groupe nordiste, affichant une forme rassurante et une entière disponibilité pour la prochaine journée de championnat. Cette évolution favorable écarte aussi tout risque de forfait pour l'échéance nationale à venir. Sa condition physique ne semble pas compromettre sa présence lors du prochain regroupement de l'équipe d'Algérie, en cas de convocation officielle par le nouveau sélectionneur.

Le bilan de Fouzi Lekjaa violemment attaqué au Maroc

Le président qui a construit son image avec la manipulation, le mensonge et les fausses promesses

Cela fait 12 ans que Fouzi Lekjaâ est président de la Fédération royale marocaine de football (FRMF). Durant toute cette période, malgré le lobbying et les millions d'euros investis par les autorités pour remporter une CAN, le trophée manque toujours dans la vitrine des Lions de l'Atlas. A cela, s'ajoutent d'autres échecs cuisants, qui plus est à domicile. Manifestement, ces camouflets commencent à faire perdre patience aux autorités. Aziz Akhannouch, Chef du gouvernement au Maroc, a tiré ouvertement sur Lekjaâ et sa politique. Surtout que ce dernier a tenté de faire croire que la finale de la Coupe du Monde 2030 allait se jouer à Rabat, dans le nouveau stade Hassan II. L'écrin en question peut accueillir près de 115 000 spectatcteurs. Pour Akhannouch, le patron de la FRMF va trop en besogne quand il s'agit de faire miroiter les chimères aux Marocains. «Les promesses, ce n'est pas de dire trois fois que vous allez gagner la Coupe d'Afrique des Nations féminine et que cela ne se produit pas. Les promesses, ce n'est pas de dire que vous allez gagner la Coupe d'Afrique des Nations et que nous attendons toujours», a dénoncé Akhannouche.

Ce dernier en rajoutera une couche en déclarant, « Les promesses, ce n'est pas de promettre que nous aurons une équipe qui atteindra la finale de la Coupe du Monde, alors que l'équipe précédente a déjà atteint les demi-finales. Tu as perdu 3 CAN féminines consécutives, tu as dit qu'on a gagné la CAN, mais on attend toujours. Tu as dit qu'on a une équipe qui va atteindre la finale de la Coupe du monde... mais on a perdu. »Cette sortie publique peut probablement représenter un signe avant-coureur pour le largage de Lekjaâ de la part des décideurs au Pays de Mohamed VI.

Le dossier du Mondial 2030 et l'une des dernières cartes à jouer pour le vice-président de la Confédération africaine de football (CAF) qui a construit son image avec la manipulation, le mensonge et les fausses promesses. Et c'est les siens qui le disent désormais.

Ligues des champions

Le MCA et la JSS en ballotage favorable

Les deux formations algériennes engagées dans la Ligue des champions africaines, à savoir le MCA et la JSS, joueront leur qualification au deuxième tour préliminaire, lors de ce week-end. A la lecture des résultats enregistrés lors de la manche aller, ils sont bien partis pour valider leur billet, mais il faut quand même rester vigilant, car rien n'est acquis à l'avance.



Ils sont certes en ballotage favorable, mais on personne n'est à l'abri d'une grosse désillusion. Les Mouloudéens auraient dû faire la différence à Niamey, il y a une semaine, face à l'ASN Nigelec, mais finalement ils se sont contentés d'un match nul vierge face à la modeste équipe du Niger. Un résultat n'ayant pas vraiment satisfait les fans eu égard à la différence de niveau entre les deux protagonistes. Mais à leur décharge, c'était le premier match officiel des mouloudéens, cette saison, joué dans des conditions difficiles. Le mauvais état du terrain n'a pas permis aux poulains de Khaled Benyahia de s'exprimer pleinement durant cette rencontre. « Il faut savoir qu'on a joué sur une pelouse catastrophique. Les joueurs ont souffert de l'humidité. Je ne cherche pas d' excuses, mais disons qu'au vu de toutes ces conditions, je dirais qu'on revient avec un score plutôt positif pour notre équipe. A nous maintenant de mener la mission à son terme, comme il se doit, au match retour à Alger», dira à ce propos le coach du MCA. Ils devront en effet rectifier le tir, ce soir (20h), au stade Ali-Ammar de Douéra, en faisant respecter la hiérarchie. Pour se qualifier, les Vert et Rouge devront simplement l'emporter, peu importe l'écart. Une mission largement dans les cordes des camarades de l'international guinéen Saliou Bangoura, le fer de lance de l'attaque mouloudéenne. Ils peuvent également compter sur leur fameux 12e homme, un public fidèle qui garnira certainement les travées du stade de Douéra, ce samedi. On s'attend à une grande ambiance pour leur premier match de la saison du Mouloudia à la maison. La JS Saoura, pour sa part, évoluera en déplacement, à Conakry plus précisément pour y affronter demain (17h) le Horoya local. Lors du match aller disputé à Oran, les gars de Bechar, qui renouent avec la plus glorieuse des compétitions africaines, ont réalisé le score minimum en s'imposant sur le score de 1 à 0. Sera-t-il suffisant pour assurer la qualification ? C'est tout à fait possible. L'avantage est d'avoir gardé sa cage vierge au match aller. Les protégés de Lotfi Boudraâ peuvent préserver leur petite avance, voire faire mieux en allant marquer un but qui serait synonyme de qualification. Les gars de la Saoura se trouvent à pied d'œuvre en Guinée depuis jeudi, après avoir effectué un mini-stage à Alger, histoire de compenser un peu leur manque de compétition. Le challenge n'est pas facile, toutefois la JSS a des arguments pour revenir avec le billet de la qualification en poche. Le contraire serait une grosse déception pour le club qui compte au moins atteindre la phase des poules dans cette compétition.

Ali Nezlioui

Ligue 1 Mobilis

Les joueurs étrangers, un pari qui peine à convaincre



Depuis l'ouverture du championnat algérien aux joueurs étrangers, les clubs de Ligue 1 ont multiplié les recrutements venus de l'étranger, avec l'espoir de renforcer leurs effectifs et d'apporter davantage de qualité à la compétition. Pourtant, au fil des saisons, le bilan reste mitigé. Rares sont les joueurs étrangers à avoir véritablement marqué de leur empreinte le championnat, tandis que plusieurs recrutements se sont terminés par des séparations conflictuelles et, dans certains cas, par des litiges devant les instances de la FIFA. Cette saison, 57 joueurs étrangers sont inscrits dans le championnat algérien, selon les données disponibles. La répartition montre que la majorité des clubs ont largement recours à ce marché. Le CR Belouizdad, le MC Alger, la JS Kabylie, l'USM Alger et plusieurs autres formations disposent ainsi d'un contingent conséquent de joueurs étrangers, alors que certaines équipes ont fait le choix d'une politique plus. Sur le papier, cette ouverture devait permettre aux clubs algériens d'attirer des profils capables de faire progresser le niveau général du championnat. Dans les faits, les réussites sont encore trop peu nombreuses pour parler d'une véritable plus-value. Certains étrangers ont certes réussi à s'imposer et à devenir des éléments importants de leurs équipes, mais ils demeurent minoritaires par rapport au nombre de recrutements effectués. Plus préoccupant encore, le recours aux joueurs étrangers s'est régulièrement accompagné de problèmes contractuels et financiers. Plusieurs clubs algériens ont été confrontés à des réclamations de joueurs ou de leurs anciens clubs devant la FIFA, notamment pour des salaires impayés, des résiliations unilatérales ou des indemnités non versées. Dans de nombreux dossiers, les clubs ont finalement été condamnés à régler des sommes parfois importantes. Ces litiges représentent un coût considérable pour les formations concernées, qui doivent non seulement supporter le salaire et les charges liés au recrutement, mais également, en cas de conflit perdu, verser des indemnités supplémentaires. Une situation qui interroge forcément sur la stratégie adoptée lors de certaines opérations de recrutement. L'enjeu n'est donc plus simplement de savoir combien de joueurs étrangers évoluent dans le championnat algérien, mais surtout combien apportent réellement une valeur ajoutée aux clubs. Avec 57 joueurs étrangers cette saison, les prochaines semaines permettront de mesurer si cette politique produit enfin les résultats attendus ou si elle continuera à générer davantage de dépenses et de contentieux que de véritables réussites sportives.

A. F.

Niger

Nabil Neghiz succède à Cheick Omar Diabaté

La fédération du Niger va annoncer dans les heures qui suivent le nom de son futur sélectionneur en laissant comme indice, un drapeau de l'Algérie... Le Mena, nom de la sélection du Niger, va avoir un nouveau sélectionneur, avant l'entame des éliminatoires à la CAN 2027, prévue l'été prochain au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. La fédération a trouvé un successeur à Cheick Omar Diabaté et il serait Algérien, selon des indiscrétions que nous avons obtenues. Encore mieux, il faisait partie du staff de Vladimir Petkovic lors de la dernière Coupe du Monde. Il ne fait plus aucun doute qu'il s'agit de Nabil Neghiz, 58 ans, deuxième adjoint de Petkovic depuis février 2024 et qu'il avait déjà été adjoint de Christian Gourcuff entre 2014 et 2016, puis de Milovan Rajevac, après avoir assuré l'intérim à la tête de la sélection lors d'un match face aux Seychelles. Natif de Jijel, il a commencé dans sa région avec Kaous, Collo puis la JS Djijel avant de diriger plusieurs clubs de l'élite Algérienne dont le MCA et de connaitre plusieurs aventures à l'étranger, notamment au Maroc, en Tunisie et en Arabie saoudite.Le Niger pour sa part n'a plus participé à la CAN depuis 2013. Il se trouve pour les éliminatoires de la CAN 2027 dans le groupe A, avec le Maroc, le Gabon et le Lesotho.

Jeux olympiques de la jeunesse Dakar-2026

La flamme olympique allumée à Athènes

La flamme des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) Dakar 2026 a été allumée jeudi au stade Panathénaïque d'Athènes, avant sa remise au Sénégal, pays hôte de la prochaine édition, prévue du 31 octobre au 13 novembre. Trois sportifs sénégalais, Brancou Badio, Oumy Diop et Louis François Mendy, ont pris part à cette cérémonie symbolique dans la capitale grecque.Capitaine de l'équipe nationale de basket-ball, Brancou Badio représente la discipline collective, tandis que la nageuse Oumy Diop et le hurdler Louis François Mendy portent respectivement les couleurs de la natation et de l'athlétisme. Après son passage à Athènes, la flamme est attendue au Sénégal le 12 septembre. Elle entamera, à partir du 14 septembre, un relais à travers les 14 régions du pays, avec plus de 30 étapes au programme. Des animations sportives, culturelles et éducatives sont prévues tout au long du parcours, qui s'achèvera le 30 octobre. Le lendemain, la flamme sera acheminée au stade Abdoulaye Wade de Diamniadio pour l'allumage de la vasque olympique, marquant l'ouverture officielle des JOJ Dakar 2026.Premiers Jeux olympiques de la jeunesse organisés en Afrique, Dakar 2026 réunira quelque 2.700 jeunes athlètes dans une vingtaine de disciplines, du 31 octobre au 13 novembre. L'organisation de cette édition constitue une première pour le continent africain, qui accueillera pour la première fois un événement olympique consacré à la jeunesse.

Championnat arabe U18

L'Algérie décroche 18 médailles, dont six en or

La sélection algérienne d'athlétisme des moins de 18 ans (U18) a remporté 18 médailles (6 or, 5 argent, 7 bronze), lors des Championnats arabes de la catégorie, disputés du 5 au 9 septembre en Egypte, terminant à la troisième place au classement général, a indiqué la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).Les six médailles d'or ont été remportées par Yasser Bouhadjla, vainqueur des épreuves du 200 m et du 400 m, Younes Karchouni sur 800 m, Aya Amrane au lancer du marteau, Hala Khadidja Mefti au triple saut et Manel Abdiche à l'heptathlon.Celles en argent sont revenues à Selsabil Bounemer sur 200 m, Abdallah Houssam Khebaz sur 2.000 m steeple et Liza Sara Ouâba à la longueur. Les deux relais algériens ont également obtenu l'argent dans les épreuves de relais. Le relais féminin était composé de Sara Ouâba Liza, Selsabil Bounemer, Sara Taïer et Douaa Ouled Ahmed, alors que le relais masculin regroupait Akram Chek, Zakaria Zina Rekoua, Yasser Bouhadjla et Younes Karchouni.Les sept médailles de bronze ont été obtenues par Selsabil Bounemer sur 100 m, Maria Mohamed au 400 m haies, Ayoub Merabeti et Meriem Kahina Boutabakh au 2.000 m steeple, Zakaria Boutakia sur 1.500 m, Sara Ouâba Liza à l'heptathlon et Yanis Taïer au décathlon.Cette moisson confirme la bonne présence des jeunes athlètes algériens dans la compétition arabe, qui a constitué une importante étape de préparation et d'expérience pour les espoirs nationaux dans les différentes spécialités de l'athlétisme.

Championnats d'Afrique 2026 de Karaté-do

Six Algériens en finales et deux médailles de bronze au premier jour

Six karatékas algériens se sont qualifiés jeudi pour les finales des Championnats d'Afrique de karaté-do 2026, alors que la sélection nationale a décroché deux médailles de bronze lors de la première journée de compétition, disputée à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger. Lors de cette journée inaugurale, Narimane Dahleb a remporté la médaille de bronze en kata individuel dames, alors que sa compatriote Khadidja Ghelam a décroché le bronze dans la catégorie des -61 kg en kumité, offrant à l'Algérie ses deux premières médailles dans cette compétition.Les finales de kumité, prévues vendredi soir, verront Cylia Ouikène affronter l'Egyptienne Reem Ahmed Salama dans la catégorie des -50 kg. Chaïma Oudira sera opposée à l'Egyptienne Akeela Mina Youssef chez les +68 kg, tandis que Louiza Abouriche rencontrera l'Egyptienne Ahlam Youssef en -55 kg.Chez les messieurs, Anis Ayoub Helassa (-67 kg) sera opposé au Marocain Said Oubaya, alors que Karima Mekkaoui (-68 kg) affrontera la Marocaine Hafsa Lahou. En kata individuel messieurs, Saber Ben Makhlouf sera opposé à l'Egyptien Abou Aïcha.Dix finales sont programmées vendredi, précédées de la cérémonie officielle d'ouverture des Championnats d'Afrique, en présence des autorités locales, de membres de la famille du karaté-do algérien ainsi que de représentants des instances africaine et internationale de la discipline. La sélection algérienne de karaté-do, engagée du 10 au 13 septembre dans les catégories cadets, juniors, espoirs et seniors, compte 19 athlètes seniors dans les épreuves de kumité et de kata. En kumité dames, l'Algérie est représentée par Cylia Ouikène (-50 kg), Louiza Abouriche (-55 kg), Khadidja Ghelam (-61 kg), Karima Mekkaoui (-68 kg) et Chaïma Oudira (+68 kg).Chez les messieurs, la sélection compte Naïm Abdeslam Rouchi (-60 kg), Anis Ayoub Helassa (-67 kg), Oussama Zad (-75 kg), Falleh Midoune (-84 kg) et Hocine Daïkhi (+84 kg).En kata dames, Narimane Dahleb participe à l'épreuve individuelle, tandis que Hiba Allah Ghadbane, Loujine Israa Trache et Khadidja Hachemi composent la sélection engagée en kata par équipes.Chez les messieurs, Saber Ben Makhlouf concourt en kata individuel, alors que la sélection de kata est composée de Mohamed Louaï Lousif, Salah Eddine Skour et Abdelraouf Mansri.

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

Météo	Min° / Max°	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
		32°/23°	29°/21°	38°/20°	42°/29°	44°/31°

Horaires des prières	Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
		04h58	12h44	16h19	19h01	20h24

MDN

L'Algérie ferme son espace aérien à l'ensemble des aéronefs civils et militaires immatriculés aux Emirats

L'Algérie a décidé de fermer son espace aérien, à partir du vendredi 11 septembre 2026 à minuit, à l'ensemble des aéronefs civils et militaires immatriculés aux Emirats Arabes Unis, en provenance ou à destination de ce pays, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale."A la suite de la rupture des relations diplomatiques entre l'Algérie et les Emirats Arabes Unis, l'Algérie a décidé de fermer son espace aérien, à partir du 11 septembre 2026 à 00:00 heure, à l'ensemble des aéronefs civils et militaires immatriculés aux Emirats Arabes Unis, en provenance ou à destination de ce pays, à l'exception des vols commerciaux civils émiratis en provenance ou à destination de l'aéroport international Houari Boumediene d'Alger, qui seront maintenus jusqu'à la fin de l'année 2026, date de fin du contrat", précise la même source.



Communication

Bouslimani, aux directeurs de chaînes de télévision : «Le citoyen doit être la priorité»



Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a révélé jeudi que des instructions avaient été données aux directeurs des chaînes de télévision publiques et privées, dans le but d'accroître leur efficacité et d'améliorer leurs performances médiatiques. Dans une déclaration faisant suite à la première réunion consacrée au secteur audiovisuel au siège de la présidence, Bouslimani a souligné que les personnes travaillant dans ce secteur doivent être plus efficaces et s'efforcer de mettre en valeur les efforts de l'État dans les domaines économique et social.
Le ministre de la Communication a souligné la nécessité de placer le citoyen au cœur des priorités des contenus médiatiques diffusés par les chaînes de télévision publiques et privées. Le ministre a également dévoilé les résultats de la réunion de coordination, qui, selon lui, «visait à évaluer le travail des chaînes de télévision et à écouter les préoccupations des professionnels du secteur, afin de contribuer à l'amélioration des performances des médias».

Algerie-Egypte

Kourtel reçoit les reponsable de des groupes «Zaama Holding» et «Continental»

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu une délégation d'opérateurs économiques égyptiens, avec laquelle il a examiné les moyens de renforcer la coopération dans les domaines, industriel et de l'investissement entre les deux pays. La délégation égyptienne, accompagnée de l'ambassadeur d'Egypte en Algérie, était composée de responsables des groupes "Zaama Holding" et "Continental" pour le fer et l'acier. Au cours de cette rencontre, tenue jeudi au siège du ministère en présence de ses cadres centraux, les opportunités d'investissement ainsi que les possibilités d'échange d'expertises entre les entreprises économiques des deux pays ont été examinées, en vue de contribuer au développement de la coopération et de l'intégration industrielles et de servir les intérêts économiques communs des deux pays. Après avoir rappelé que "l'Algérie et l'Egypte sont deux pays frères liés par des relations historiques et fraternelles solides", M. Kourtel a appelé les investisseurs égyptiens à tirer parti des opportunités offertes par la nouvelle loi sur l'investissement ainsi que des facilitations accordées par l'Etat algérien.Il a, en outre, réaffirmé l'engagement de son ministère à accompagner les investisseurs et à lever les difficultés susceptibles d'entraver la concrétisation des projets, afin de garantir des partenariats fondés sur le principe du "gagnant-gagnant». De son côté, la délégation égyptienne a exprimé son intérêt pour le renforcement de la présence égyptienne en matière d'investissement en Algérie, faisant part de sa volonté de développer des partenariats et des projets industriels à la faveur des incitations et des facilitations mises à la disposition des investisseurs par l'Etat algérien, dans l'intérêt des deux pays. Au terme de la rencontre, les deux parties ont exprimé leur volonté de poursuivre les concertations et les efforts afin de traduire les opportunités de coopération et d'investissement en projets concrets dans un avenir très proche.

Algérie-Italie

Cap sur l'innovation et l'entrepreneuriat

L'Algérie et l'Italie intensifient leur coopération pour booster l'innovation, valoriser les matières premières et former les porteurs de projets. Une réunion de coordination avec une délégation italienne s'est tenue, jeudi, au siège du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, afin d'examiner les moyens de renforcer la coopération et les échanges d'expertise entre les deux pays dans les domaines de l'innovation et de l'entrepreneuriat. La réunion a été présidée par la cheffe de cabinet du ministre, en présence de l'ambassadrice d'Italie en Algérie, ainsi que de la directrice générale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) et d'un représentant de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA). Cette rencontre a permis « d'examiner les possibilités de coopération dans les domaines de l'innovation et de l'entrepreneuriat liés aux industries de transformation, ainsi que les possibilités de tirer profit de l'expérience italienne dans la création de micro-entreprises spécialisées dans la transformation des matières premières locales en ressources à forte valeur ajoutée ». Au terme de la réunion, il a été convenu d'entamer l'organisation de sessions de formation au profit des porteurs de projets dans les domaines de l'économie circulaire et de l'entrepreneuriat, avec la possibilité de les mettre en relation avec le marché européen.

Pour leur permettre d'accomplir les différentes procédures liées au Hadj

Un nouveau service numérique dédié aux pèlerins

Le Haut-Commissariat à la numérisation, en collaboration avec l'Office national du Hadj et de la Omra, a annoncé l'intégration d'un nouveau service numérique intitulé «Services numériques du Hadj» parmi les services disponibles sur le portail national des services numériques gouvernementaux «Dzair Digital Services». Le service «Services numériques du Hadj» permet aux citoyens concernés par l'accomplissement du Hadj pour la saison 1448H/2027 d'accéder aux services numériques liés aux différentes étapes et procédures du Hadj et d'en bénéficier via le portail national des services numériques gouvernementaux. De son côté, l'Office national du Hadj et de la Omra a appelé, dans un communiqué, tous les citoyens concernés à procéder à l'ouverture de leurs comptes sur le portail national des services numériques gouvernementaux «Dzair Digital Services», via le lien Dzair Digital Services, considérant cette démarche comme la première étape pour accéder aux services numériques dédiés au Hadj et accomplir les différentes procédures liées au voyage du Hadj, dans les délais impartis. L'intégration de ce nouveau service numérique s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts du HCN visant à élargir la gamme des services numériques disponibles sur le portail national, contribuant ainsi à consacrer un accès unifié aux services publics, à améliorer leur qualité et à les rendre plus faciles, plus rapides et plus efficaces, et davantage accessibles aux citoyens.

Mécanisme africain d'évaluation par les pairs

L'Algérie reconduite au Comité directeur jusqu'en 2028



Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a participé, jeudi par visioconférence, à une réunion du Comité directeur du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP). Cette réunion a été consacrée aux consultations portant sur la désignation des pays appelés à représenter la région de l'Afrique du Nord au sein du Comité directeur des points focaux du MAEP. Les travaux ont abouti au renouvellement de l'adhésion de l'Algérie à ce comité pour la période allant de 2026 à 2028. Le pays y siégera en sa qualité de membre de la présidence tripartite, dite «Troïka», du Forum des chefs d'État et de gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. Cette reconduction permet ainsi à l'Algérie de poursuivre sa participation aux travaux de cette instance continentale chargée de promouvoir les principes de bonne gouvernance dans le cadre du mécanisme africain.

Malik C.